



Futur Proche
aménagement, urbanisme & paysage



**COMPTE
RENDU**

PAYS D'IROISE COMMUNAUTÉ

ÉLABORATION TECHNIQUE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT



Réunion n°4 | Synthèse du diagnostic territorial
& enjeux

Le 07.12.2021

Groupe de travail thématique / Atelier n°2
Environnement, Paysages & Patrimoine

SOMMAIRE

I.	Rappel de la démarche PLUi-H	3
II.	Animation de l'atelier	6
1.	Les ressources, les risques et les nuisances	9
2.	Le patrimoine naturel, la biodiversité et les paysages	23
3.	Le patrimoine	45
4.	Synthèse des échanges et premiers enjeux	54
III.	Prochaines étapes	60

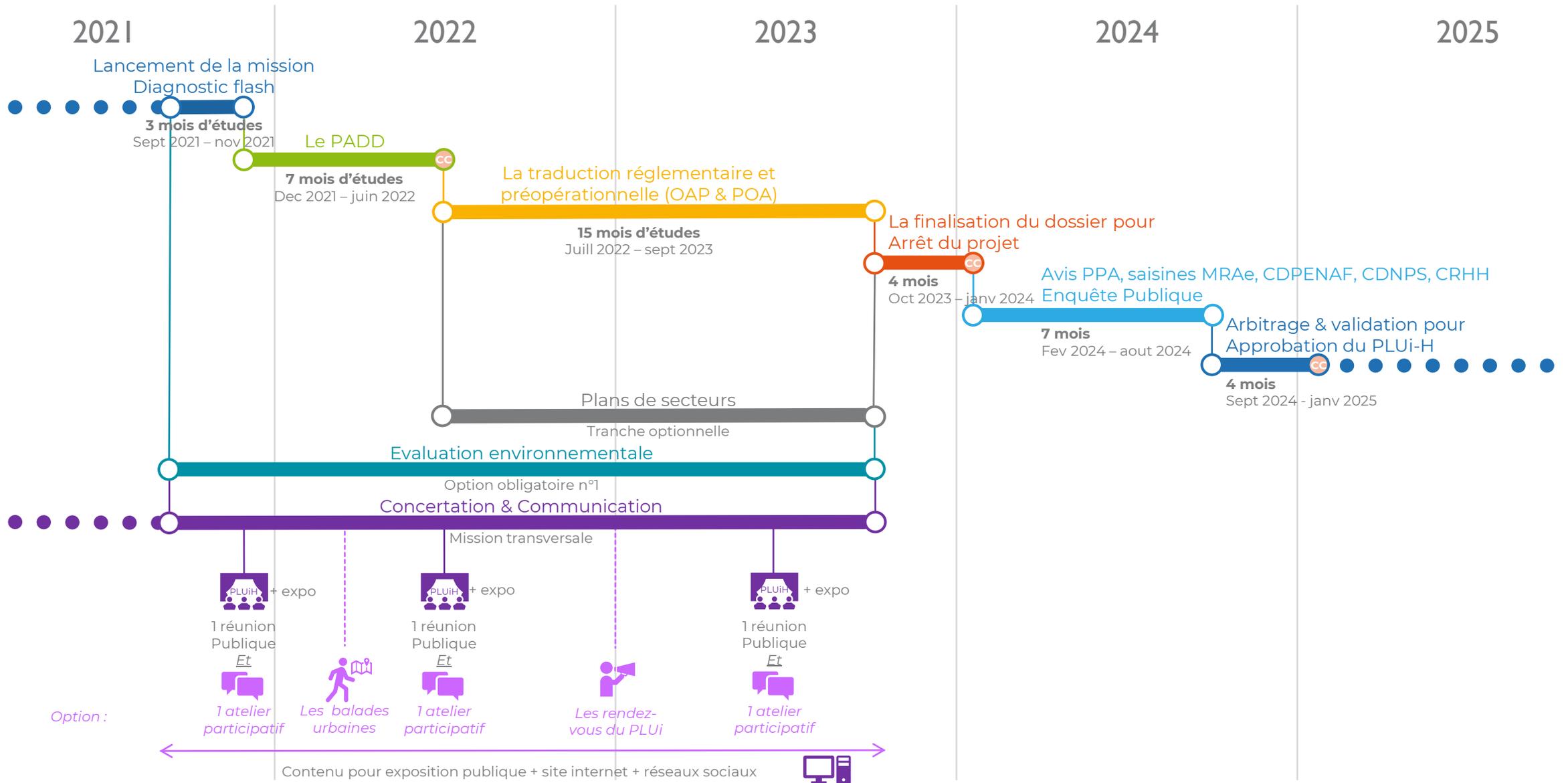


I. RAPPEL DE LA DÉMARCHE PLUi-H

CALENDRIER & DATES À RETENIR



Le calendrier du PLUi



- La consolidation du diagnostic

- **3 ateliers de travail thématiques :**

- **Population, Habitat et Formes Urbaines**

- Le 02 décembre 2021 de 10h à 12h
- Salle Ar Stivell – Place ar Stivell – 29290 MILIZAC-GUIPRONVEL

- **Environnement, Paysage & Patrimoine**

- Le 07 décembre 2021 de 10h à 12h
- Salle Henri Quéffelec – 16 place de l'église – 29840 LANILDUT

- **Economie, Agriculture, Mobilités & Equipements**

- Le 16 décembre 2021 de 10h à 12h
- Salle Océane – 29810 PLOUMOGUER

- 1 Comité de pilotage

- 1 réunion de présentation aux PPA



ILE-MOLENE





II. L'ANIMATION DE L'ATELIER

ECHANGES & PARTAGE



- 
- Le déroulement de l'**atelier**
 - **Temps 1**
 - **Présentation synthétique des principaux éléments de diagnostic**
 - **Temps 2**
 - **Un temps de réflexion sur les grandes tendances**
 - Ressources, Risques & nuisances
 - Patrimoine naturel, Biodiversité & Paysages
 - Patrimoine
 - **Temps 3**
 - **Echange en commun sur les enjeux prioritaires**

■ Le déroulement du **temps 2**

■ **Réflexion et échanges en mini groupes**

- Groupes de 6 à 8 personnes max.
- Diversité des communes d'origine et des fonctions



■ **Objectifs**

- **3 séquences** : Ressources & Risques / Biodiversité & Paysages / Patrimoine
- Répondre brièvement à **1 question** par thématique
- Nommer 1 rapporteur par groupe qui restitue les échanges



■ **Durée**

- 15 minutes de réflexions en mini-groupes par thématique
- 10 minutes de restitution collective (≈ 2 min. / mini-groupes)



■ **Retour**

- 1 support / questions par mini-groupe
- 1 synthèse réalisé par l'équipe BE





I. LES RESSOURCES, LES RISQUES & LES NUISANCES

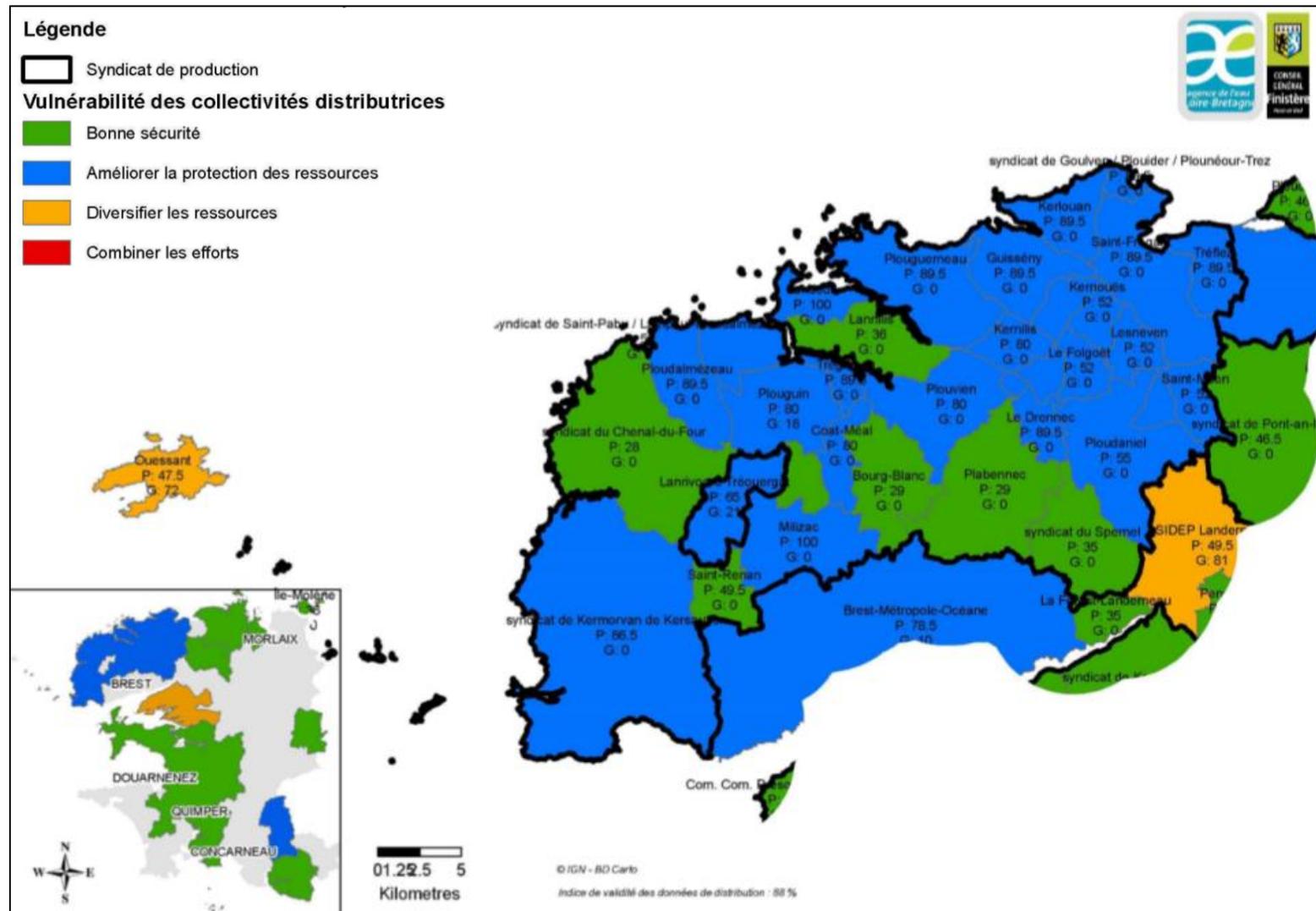


1. LES RESSOURCES

■ Une ressource en eau fragile



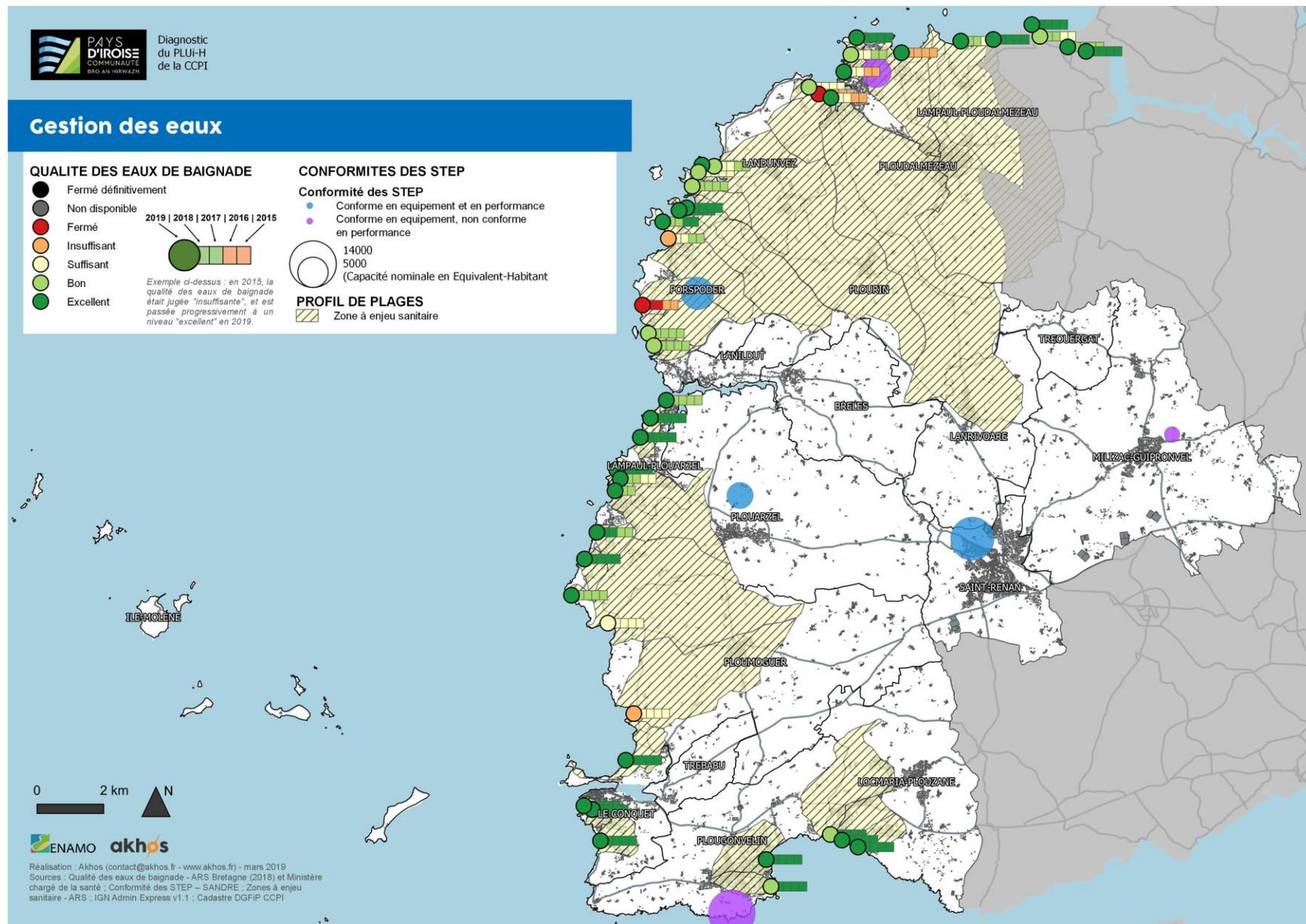
- 4 sources :
 - Molène
 - Kermorvan
 - Unité de production du Traon
 - Station de Pont-Cléau
- 3 périmètres de protection et 1 en cours
- Problématique de la qualité de l'eau en nitrates
- Importation de Brest Métropole et du Syndicat du Bas Léon (47 %)
- Consommation moyenne annuelle en baisse (77 m³/hab/an)
- Schéma directeur d'eau potable territorial en cours



Vulnérabilité des collectivités distributrices (SDAEP Finistère, 2014)

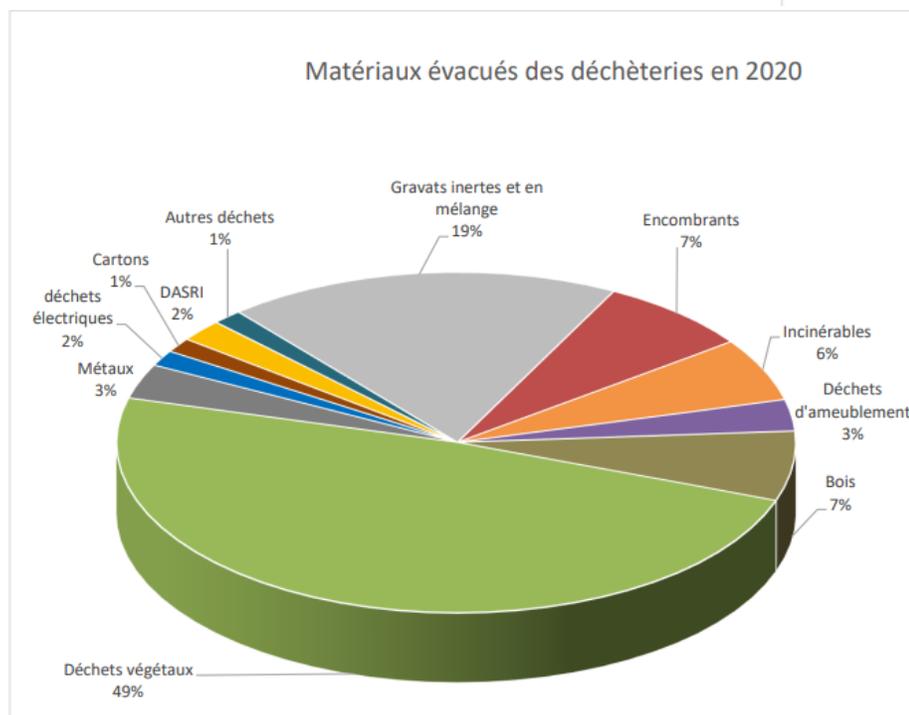
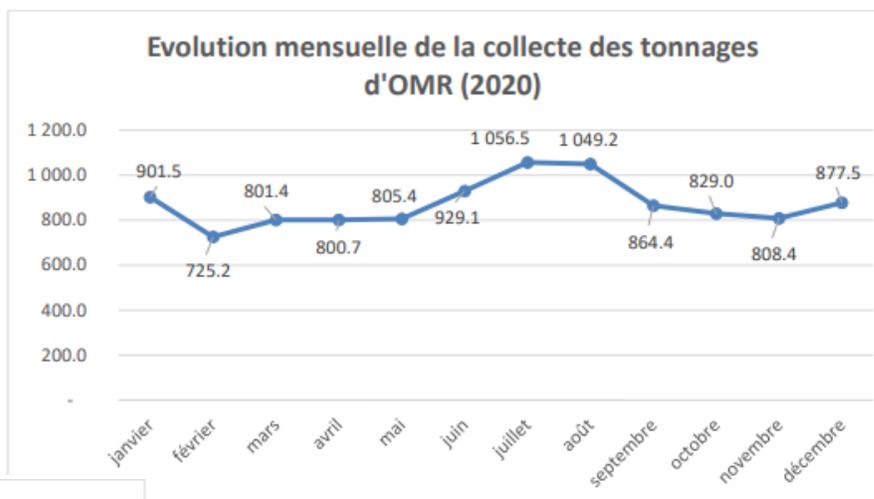
■ Une ressource en eau fragile

- Majorité des communes desservies par un réseau d'assainissement collectif
 - 8 station d'épuration (dont 1 sur Brest)
- Taux de couverture de l'ANC de 42 %
- Moyenne de 5 % installations non conformes polluantes
- 38 plages qui font l'objet d'un contrôle sanitaire des eaux de baignade
- Zone à enjeu sanitaire avec des sources d'apports chroniques de bactéries fécales

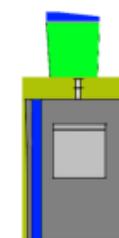


■ Et des variations liées à l'affluence estivale

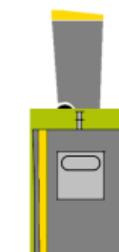
- Production de déchets ménagers et assimilés augmentée en période estivale
- Volume en déchèterie supérieur à la moyenne Finistérienne
- Tonnage de déchets végétaux très important



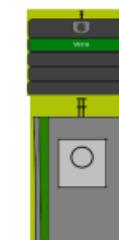
Les déchèteries
551 kg/hab.
Soit 29 944 tonnes
(395 kg/hab. dans le Finistère en 2019)



Les ordures ménagères
192 kg/hab.
Soit 10 448 tonnes
(200 kg/hab. dans le Finistère en 2019)

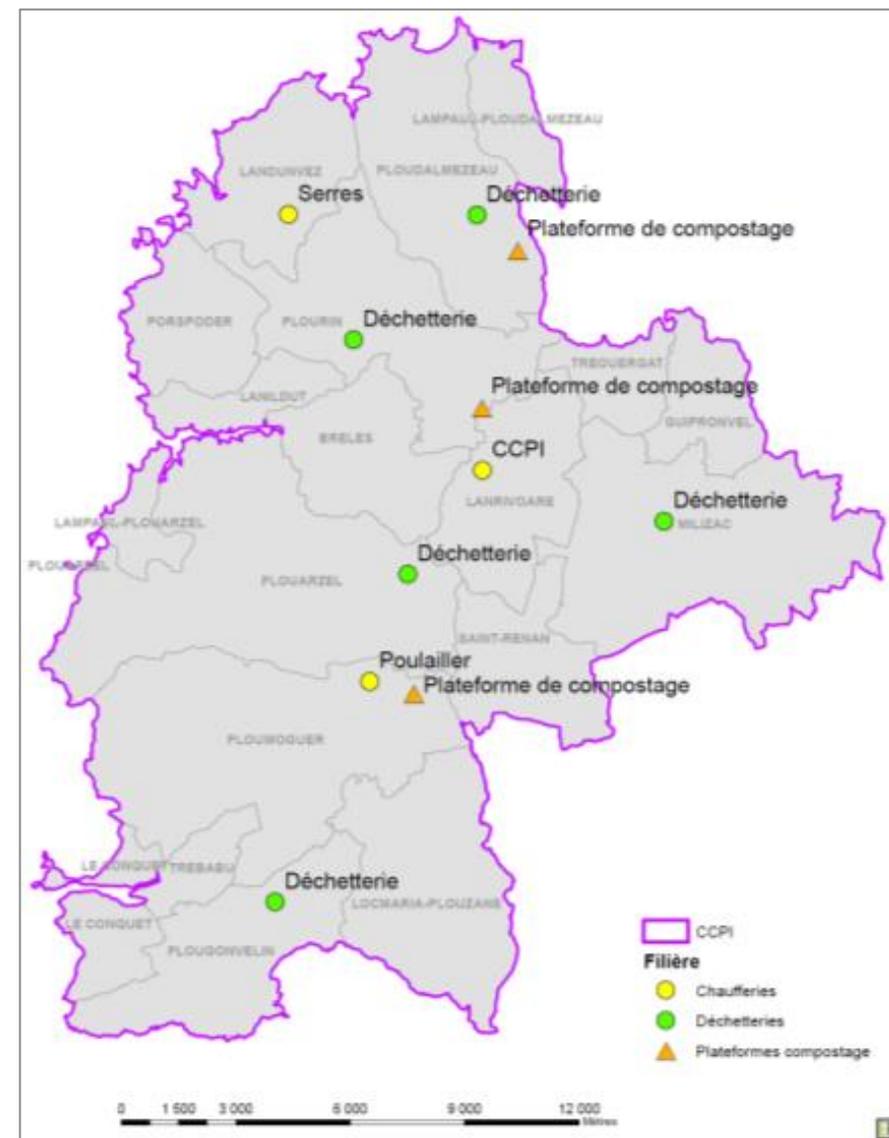


Les déchets recyclables
52 kg/hab.
Soit 2959 tonnes
(51 kg/hab. dans le Finistère en 2019)



Le verre
54 kg/hab.
Soit 2 847 tonnes
(43 kg/hab. dans le Finistère en 2019)

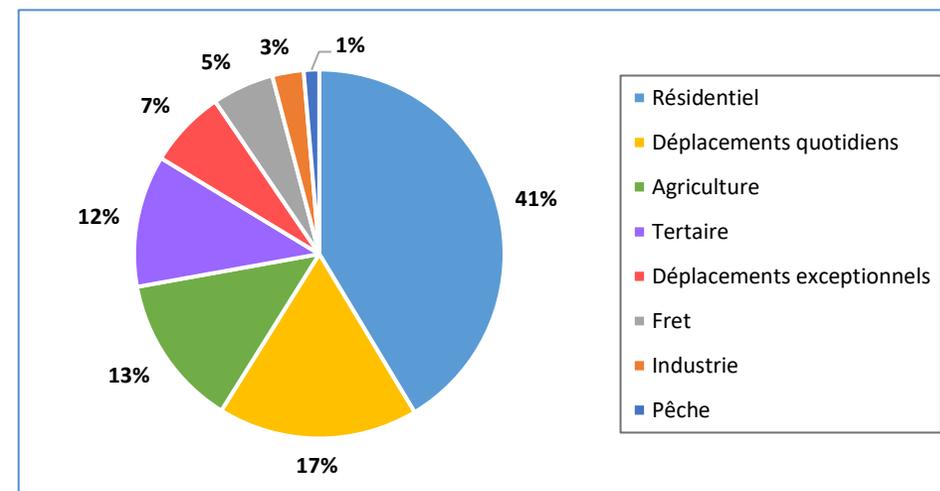
- **Des ressources du sol et du sous-sol maîtrisées**
- Granulats terrestres
 - 4 carrières en activités (Ploudalmézeau et Saint-Renan)
- Granulats marins
 - Plus d'extraction de maërl depuis 2008 (archipel de Molène)
 - Extraction de sable coquiller sur le site du Minou
- Bois
 - Pas de scierie sur le territoire
 - Pas de ressource majeur (petites entités boisées)
 - Mais un maillage bocager important
 - Valorisation par les chaufferies (3) et les plateformes de compostage (3)
- Valeur agronomique des sols
 - Sols de granites et de gneiss adaptés à la production fourragère et à l'élevage



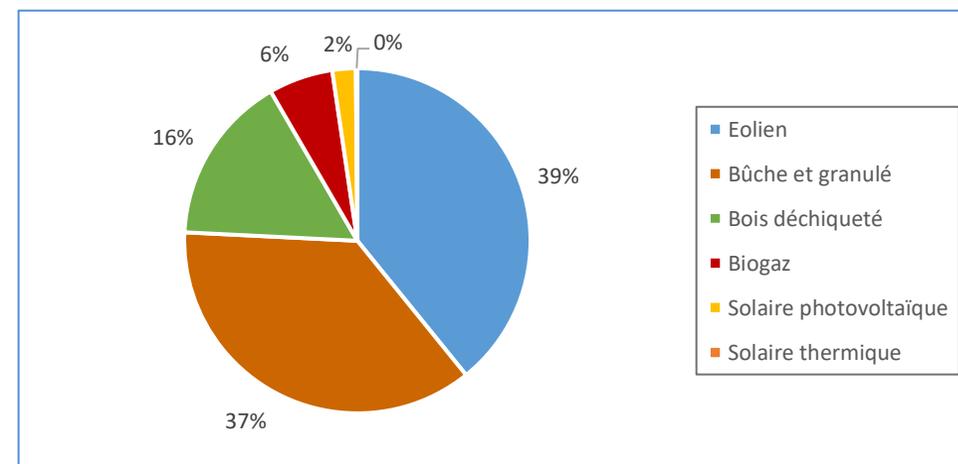
Localisation des filières de valorisation sur le territoire de la CCPI
(EF Etudes, 2015)

■ Des consommations énergétiques produites en grande partie par le secteur résidentiel

- Les secteurs les plus énergivores
 - Le résidentiel (chauffage)
 - Le transport de voyageurs (trajet domicile-travail)
 - L'agriculture
- Production d'énergie est de 146 GWh en 2015, couvrant 17 % des besoins du territoire
- Les filières de production d'énergie renouvelable les plus importantes
 - L'éolien
 - Les bûches et granulés
 - Le bois déchiqueté
- Filière solaire encore peu développée
- Séquestration de 2 % des émissions de CO₂ → capacité de stockage du territoire faible



Consommation finale d'énergie par secteur d'activité en 2015 (Energ'ence)



Production finale d'énergie par secteur d'activité en 2015 (Energ'ence)

■ Les enjeux environnementaux du PCAET sur lesquels le PLUi peut être un levier d'action

- La sobriété énergétique et le développement des moyens de production d'énergie renouvelable afin de couvrir 95 % des besoins à l'horizon 2025
 - Photovoltaïque, méthanisation, éolien ?
- Le développement de la séquestration carbone
- La capacité du territoire à s'adapter au changement climatique
- La capacité à concilier le développement résidentiel prévu avec les objectifs du PCAET
 - Maîtrise de l'évolution des déplacements ?
 - Modération de l'artificialisation des sols ?
 - Production de bâtiments sobres énergétiquement et peu polluants ?





2. LES RISQUES & LES NUISANCES

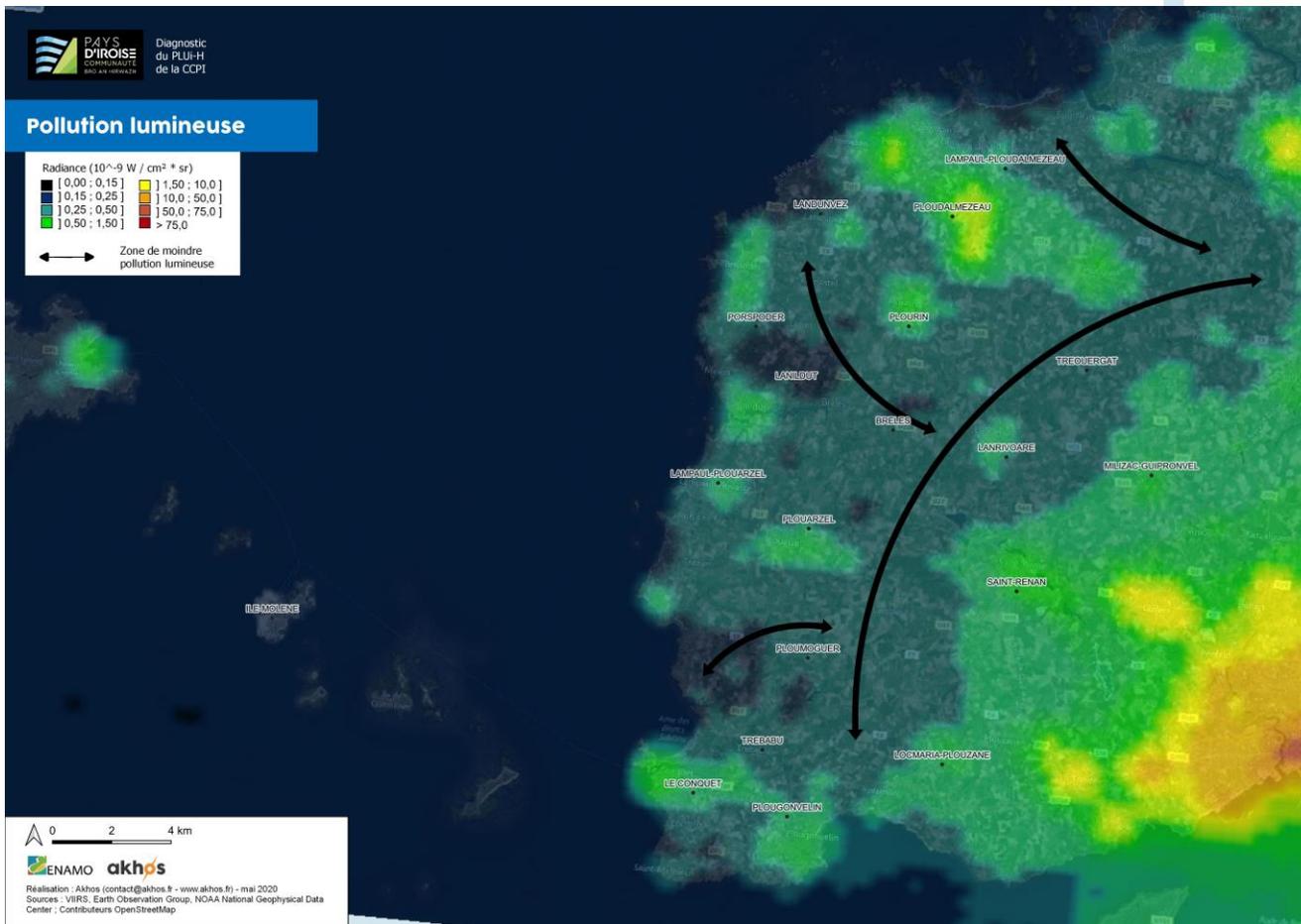
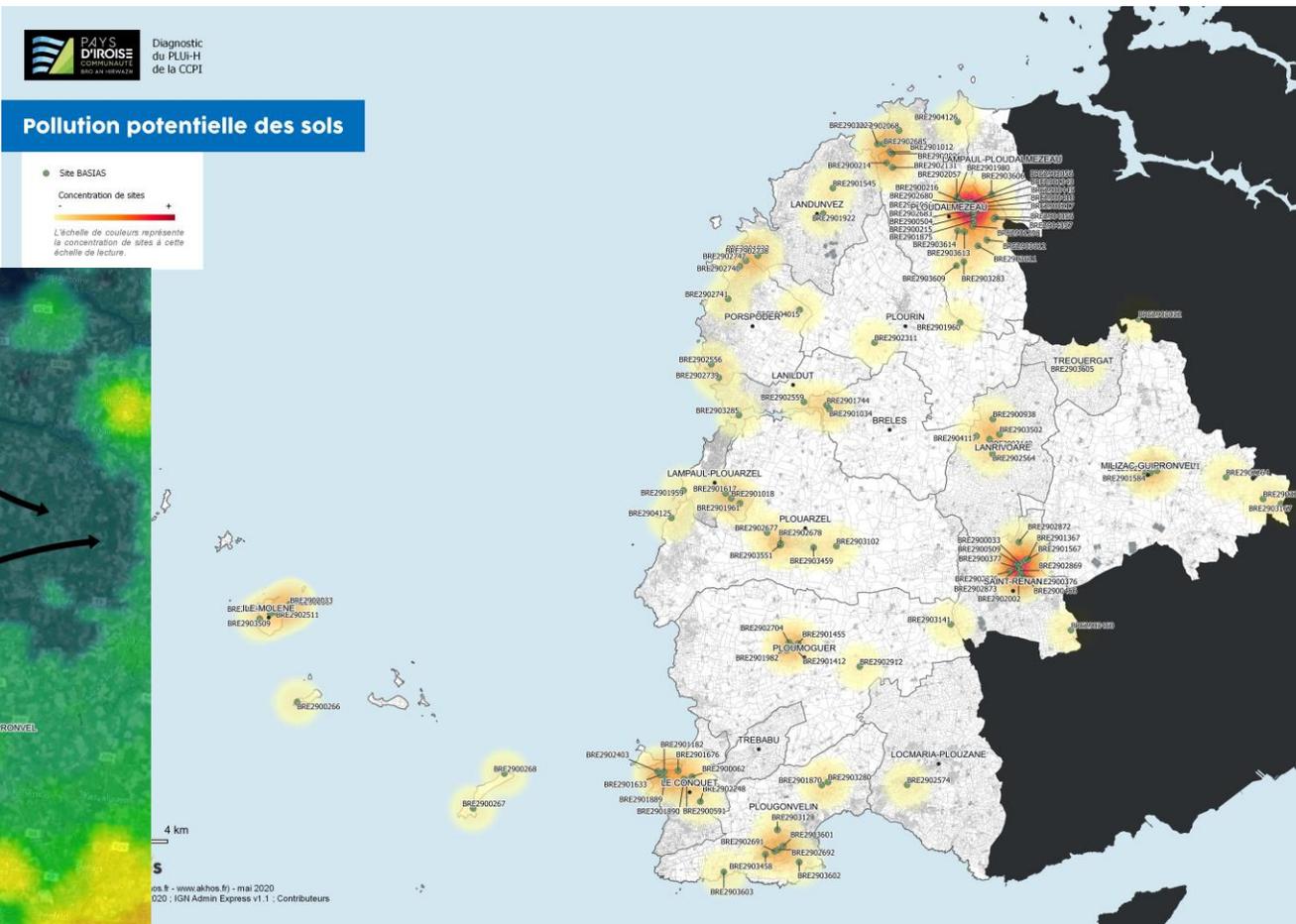
■ Des risques littoraux prégnants sur le territoire, mais aucun risque technologique

- Risque tempête sur l'ensemble du territoire
- Risque Radon de catégorie 1 sur Trébabu, correspondant à des formations géologiques présentant les teneurs en uranium les plus faibles
- Territoire non concerné par les risques technologiques
- Aucun établissement classé SEVESO sur le territoire

Commune	Submersion marine	Mouvements de terrain	Cavités souterraines	Sismique	Radon	Arrêtés de catastrophes naturelles
Brélès	X		2	Faible	Cat. 3	2
Lampaul-Plouarzel	X		2	Faible	Cat. 3	2
Lampaul-Ploudalmézeau	X			Faible	Cat. 3	4
Landunvez	X		7	Faible	Cat. 3	6
Lanildut	X		1	Faible	Cat. 3	4
Lanrivoaré				Faible	Cat. 3	2
Le Conquet	X	X	43	Faible	Cat. 3	6
Locmaria-Plouzané	X		15	Faible	Cat. 3	5
Milizac-Guipronvel			1	Faible	Cat. 3	2
Molène (Ile de)	X			Faible	Cat. 3	4
Plouarzel	X		10	Faible	Cat. 3	2
Ploudalmézeau	X		8	Faible	Cat. 3	5
Plougonvelin	X		22	Faible	Cat. 3	8
Ploumoguer	X		18	Faible	Cat. 3	4
Plourin			1	Faible	Cat. 3	2
Porspoder	X		5	Faible	Cat. 3	6
Saint-Renan			1	Faible	Cat. 3	5
Trébabu	X			Faible	Cat. 1	3
Tréouergat				Faible	Cat. 3	2

- Sites et sols potentiellement pollués et pollution lumineuse concentrés au niveau des principales agglomérations

- Corridor noir en arrière du littoral



- 130 sites inventoriés sur BASIAS
- Principalement des stations-services, décharges d'ordures et activités en lien avec la récolte des algues

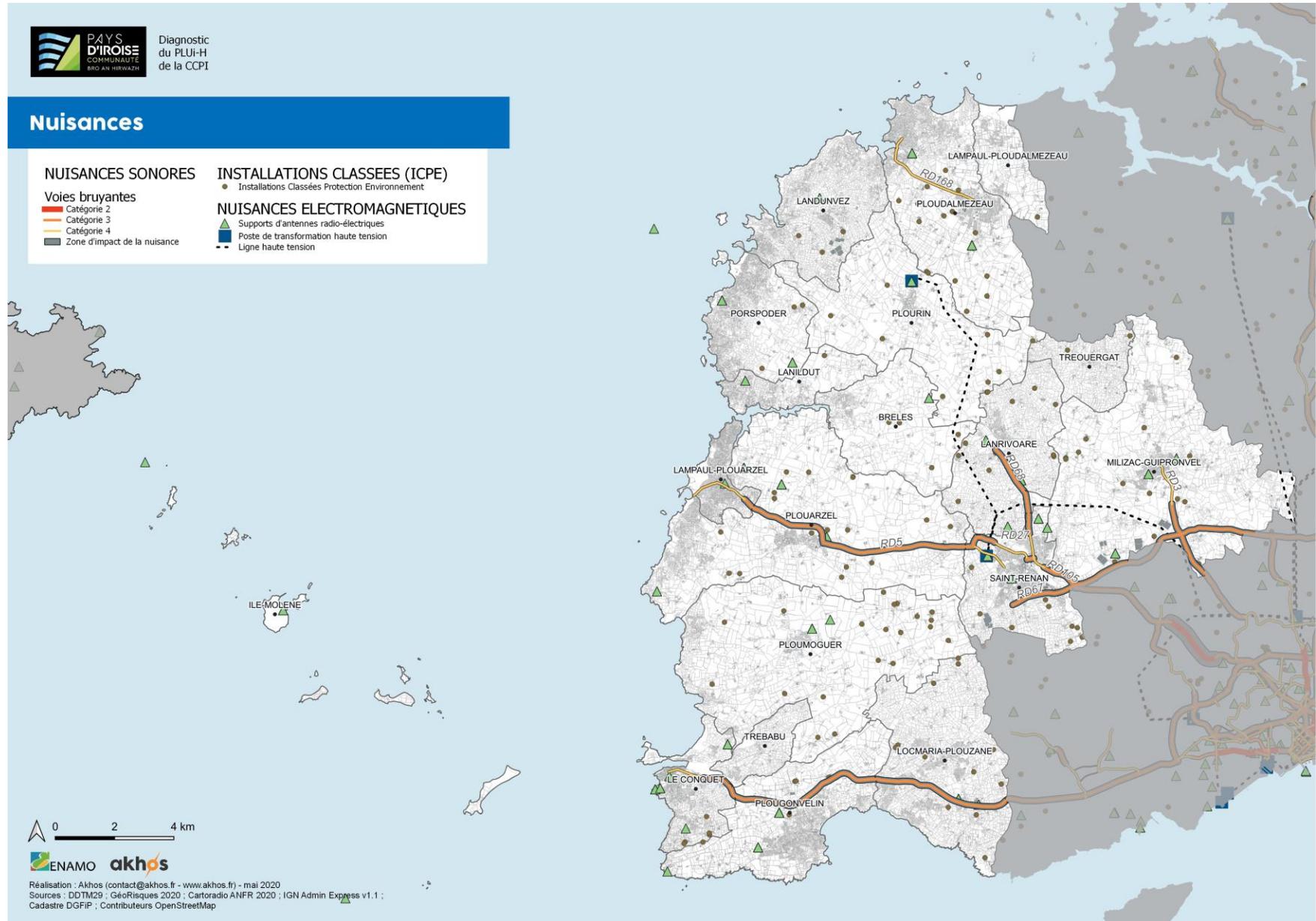
- **Des nuisances réparties sur l'ensemble du territoire**

- Nuisances sonores

- 5 routes classées à grande circulation
- 3 communes avec des dépassements de valeurs limites (Saint-Renan, Lanrivoaré, Milizac-Guipronvel)
- 141 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

- Nuisances électromagnétiques

- 44 supports d'installations radioélectriques de plus de 5 watts
- 3 lignes à haute tension
- 2 postes de transformations



- Les ressources, les risques & les nuisances



En groupes de 6 à 8 personnes

- **Temps 2 : Réflexion**

A partir de votre connaissance du territoire et des éléments présentés au temps 1, nous vous invitons à caractériser les ressources, risques et nuisances rencontrées sur le territoire.

La réflexion porte sur l'ensemble des domaines (eau potable, eaux usées, énergies, déchets, risques naturels et technologiques...).



15 min de réflexion

+ 2 min de restitution



1 support à compléter

- **Question 1 :**

Selon vous, comment qualifier l'évolution de l'utilisation des ressources naturelles depuis 10 à 15 ans ?

Quelles sont les pressions ou menaces constatées sur les milieux, les personnes et biens ?
Pouvez-vous les localiser ?

Quels sont les moyens mis en œuvre actuellement pour mieux maîtriser la consommation ou la gestion des ressources ?

■ Atelier 2 : Environnement, Paysages & Patrimoine

Question 1 . RESSOURCES / RISQUES / NUISANCES

(A l'issue des ateliers, l'ensemble des contributions ont été consignées par thème)

Selon vous, comment qualifier l'évolution de l'utilisation des ressources naturelles depuis 10 à 15 ans ?
 Quelles sont les pressions ou menaces constatées sur les milieux, les personnes et biens ? Pouvez-vous les localiser ?
 Quels sont les moyens mis en œuvre actuellement pour mieux maîtriser les ressources ?

I. Une fragilité des ressources naturelles à protéger

- . Une sécurisation et protection de l'alimentation en eau potable
 - Un territoire dépendant des ressources extérieures pour son approvisionnement
 - Des captages d'eau pas assez protégés liés notamment à la difficulté de mise en œuvre
- . L'amélioration de la qualité des eaux
 - Fragilité des eaux de baignade
 - Coûts importants pour la dénitratisation
- . Une gestion des eaux usées et des eaux pluviales à améliorer
 - Problématique des assainissements autonomes non conformes et le manque de moyens mis en place
 - Problématique des eaux de ruissellement en lien avec la suppression des talus, mais tout de même une évolution des pratiques agricoles (programme Breizh Bocage)
- . Une protection nécessaire des ressources naturelles qui sont notamment menacées par l'artificialisation des sols
- . Un développement des énergies renouvelables sur le territoire
 - Développement de l'éolien
 - Développement du photovoltaïque surtout chez les agriculteurs
 - Quelques projets de méthanisation, mais quelques réticences (bonne idée, menace sur le foncier)
- . Une volonté de mieux maîtriser les consommations énergétiques
 - Adaptation des éclairages à l'usage de manière raisonnée
 - Distances travail-habitat créant également l'engorgement des axes routiers (mobilité intercommunale)

2. Une sensibilisation à la gestion des déchets déjà engagée mais qui doit se poursuivre

- . La maîtrise des déchets ménagers et à recycler
- . La gestion du volume important des déchets verts (à réduire)

3. Des risques naturels intimement liés au changement climatique dont les effets sont à prendre en compte dans le développement du territoire

- . Principaux risques présents sur le territoire : submersion marine et érosion du littoral



II. LE PATRIMOINE NATUREL, LA BIODIVERSITÉ & LES PAYSAGES

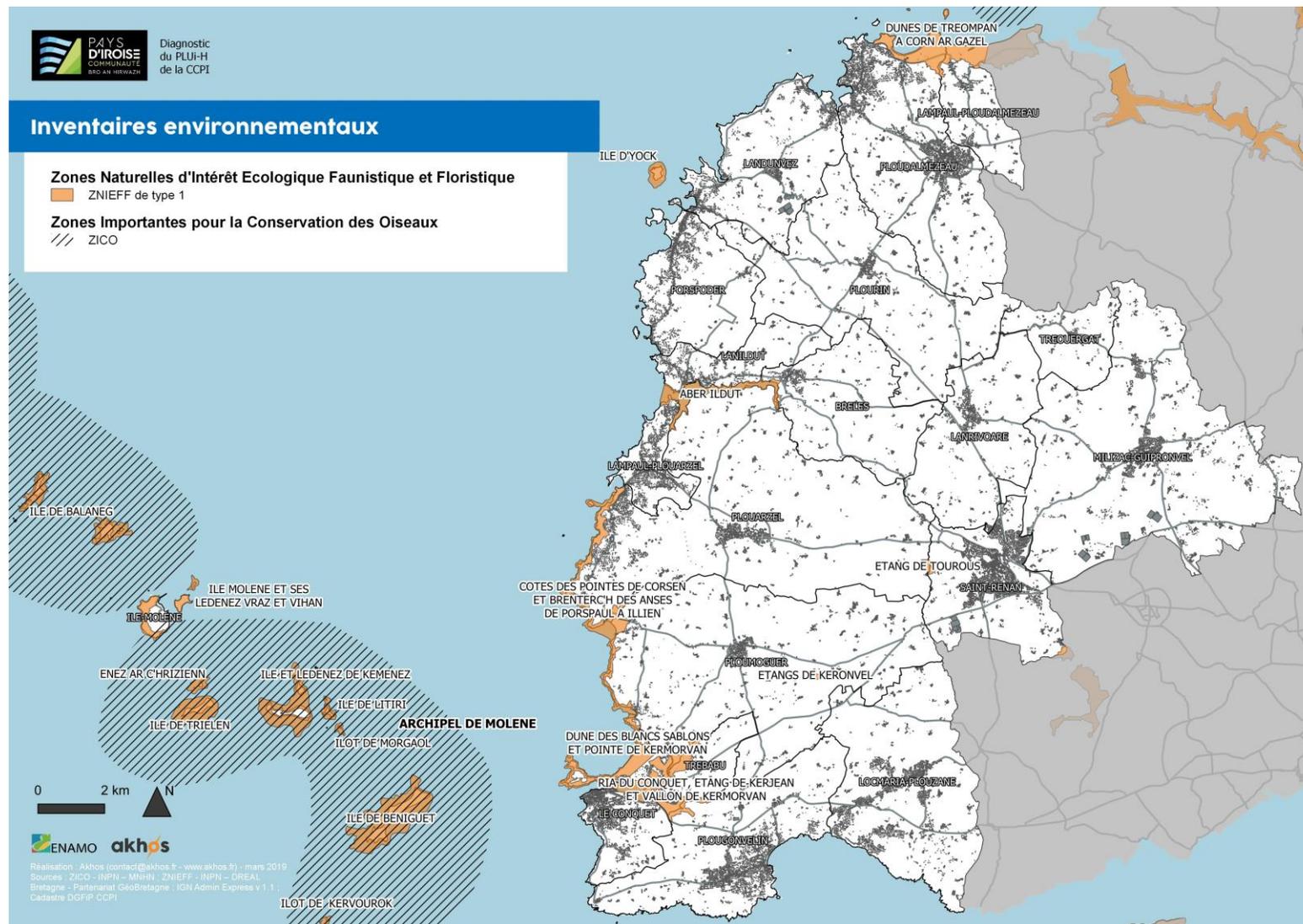


1. LE PATRIMOINE NATUREL & LA BIODIVERSITÉ

- Une protection du patrimoine naturel principalement concentrée sur le littoral...

- Inventaires environnementaux

- 21 ZNIEFF de type I et 1 ZICO
- 5 sites géologiques d'intérêt



- Une protection du patrimoine naturel principalement concentrée sur le littoral...

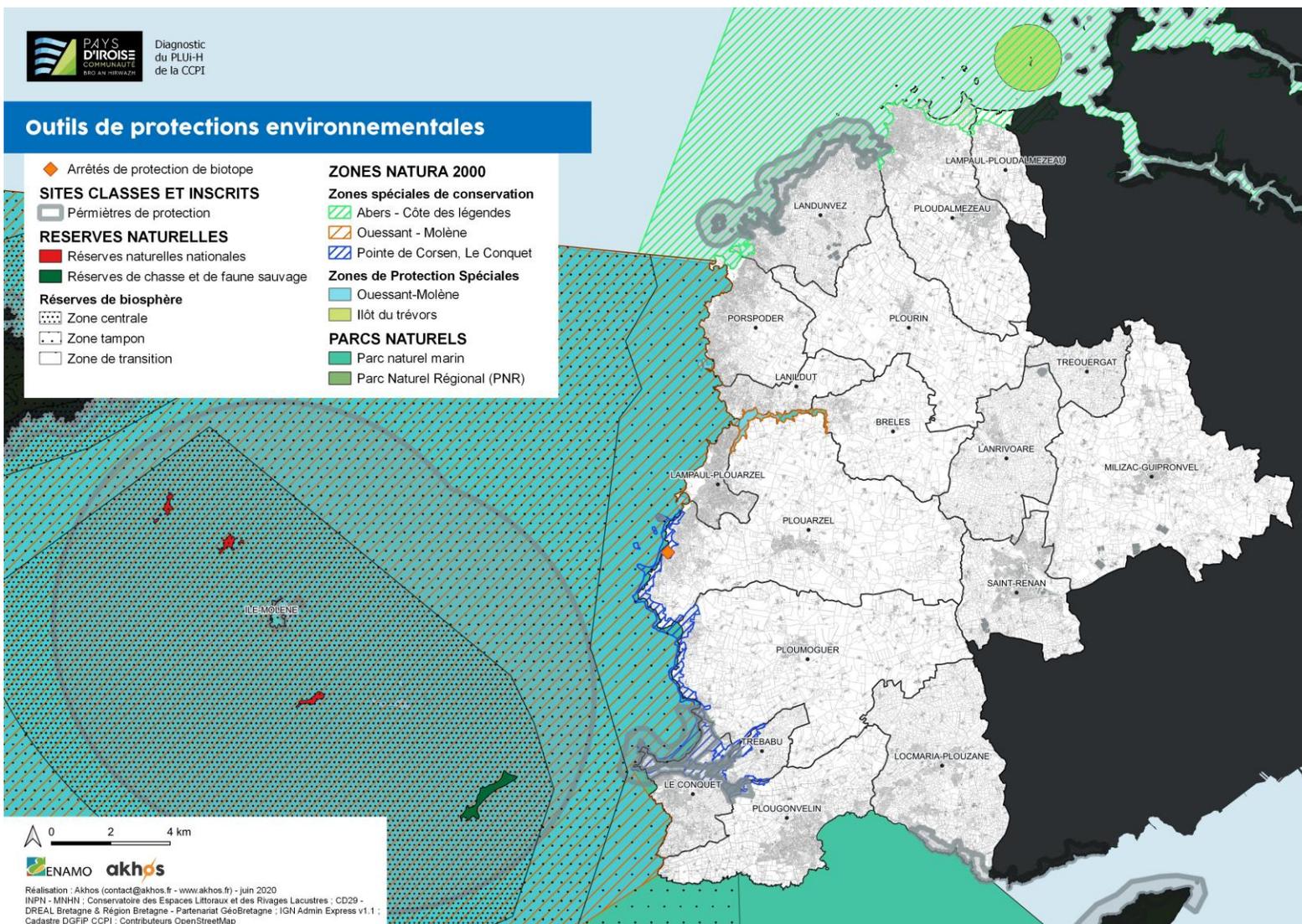
- Inventaires environnementaux

- 21 ZNIEFF de type I et I ZICO

- 5 sites géologiques d'intérêt

- Protections réglementaires :

- 3 réserves
 - 2 parcs : PNMI et PNRA
 - 5 sites Natura 2000 : 3 ZPS et 2 ZSC
 - 6 sites classés et 4 sites inscrits
 - 1 arrêté de protection de biotope



- Une protection du patrimoine naturel principalement concentrée sur le littoral...

- Inventaires environnementaux

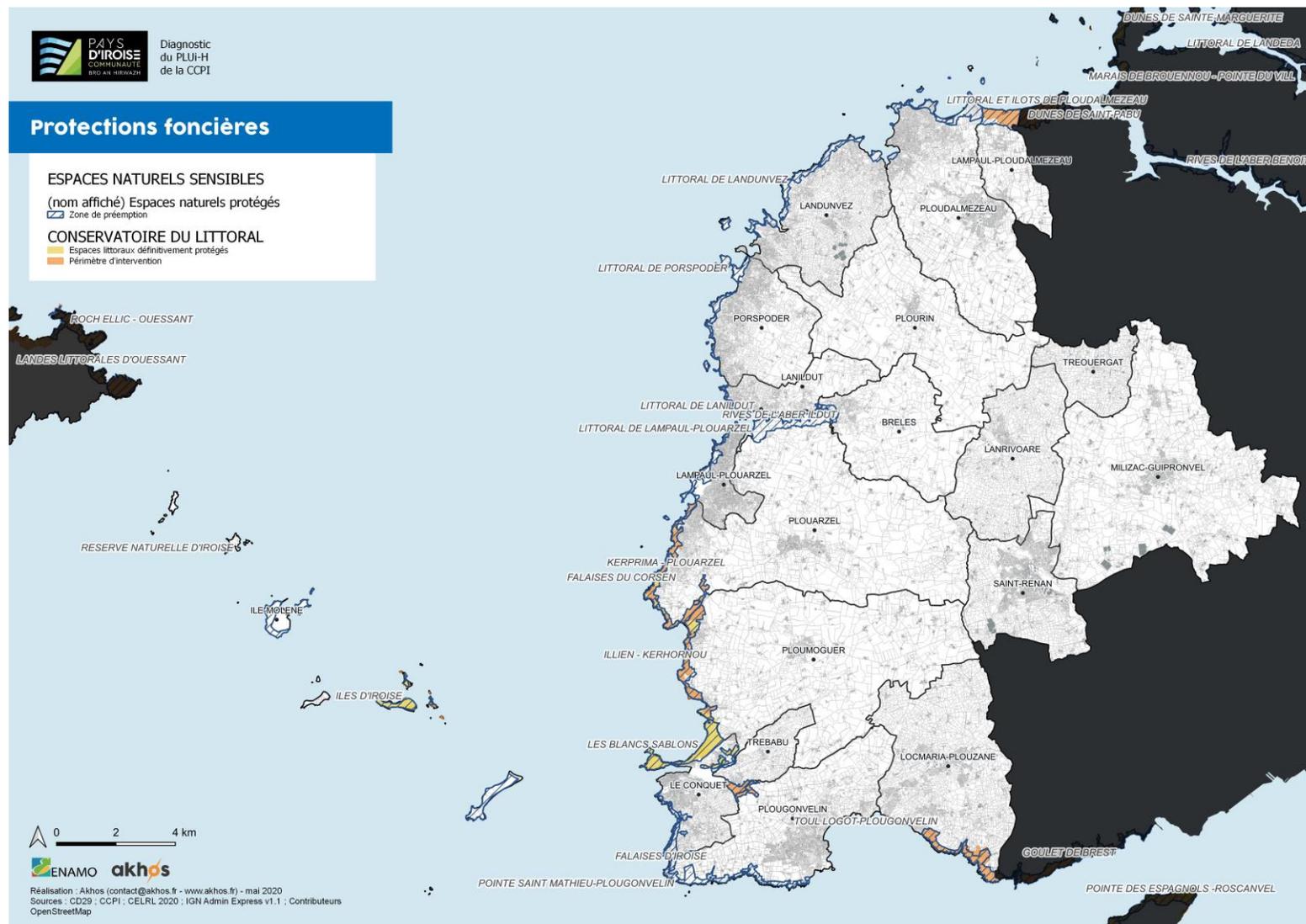
- 21 ZNIEFF de type I et I ZICO
- 5 sites géologiques d'intérêt

- Protections réglementaires :

- 3 réserves
- 2 parcs : PNMI et PNRA
- 5 sites Natura 2000 : 3 ZPS et 2 ZSC
- 6 sites classés et 4 sites inscrits
- 1 arrêté de protection de biotope

- Protections foncières

- 10 ENS
- 7 sites du Conservatoire du littoral



■ ... mais une biodiversité présente sur l'ensemble du territoire...

■ Zones humides

- 8 % du territoire communal (2600 ha)
- Principalement des prairies humides et des boisements humides
- 930 ha dégradées par l'enfrichement ou l'assèchement

■ Boisements

- 7 % du territoire communal (2100 ha)
- Petite taille

■ Bocage

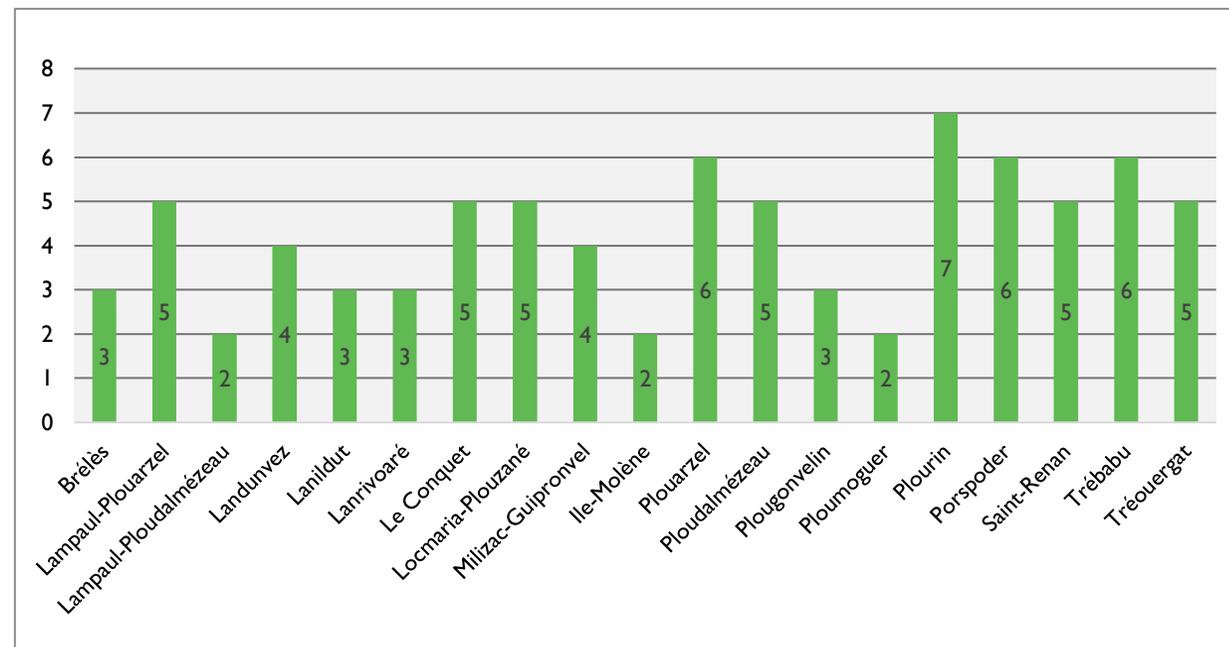
- 3000 kml recensés
- Structures les plus représentées : haies mixtes et talus nus
- Plus dense à l'Est et au Nord-Ouest

■ Faune & Flore

- 69 espèces menacées dites vulnérables (8), en danger (30) et en danger critique (31) au niveau de la liste rouge nationale
- 5 communes possèdent plus de 25 espèces menacées
- 90 % sont des espèces d'oiseaux

■ Espèces invasives

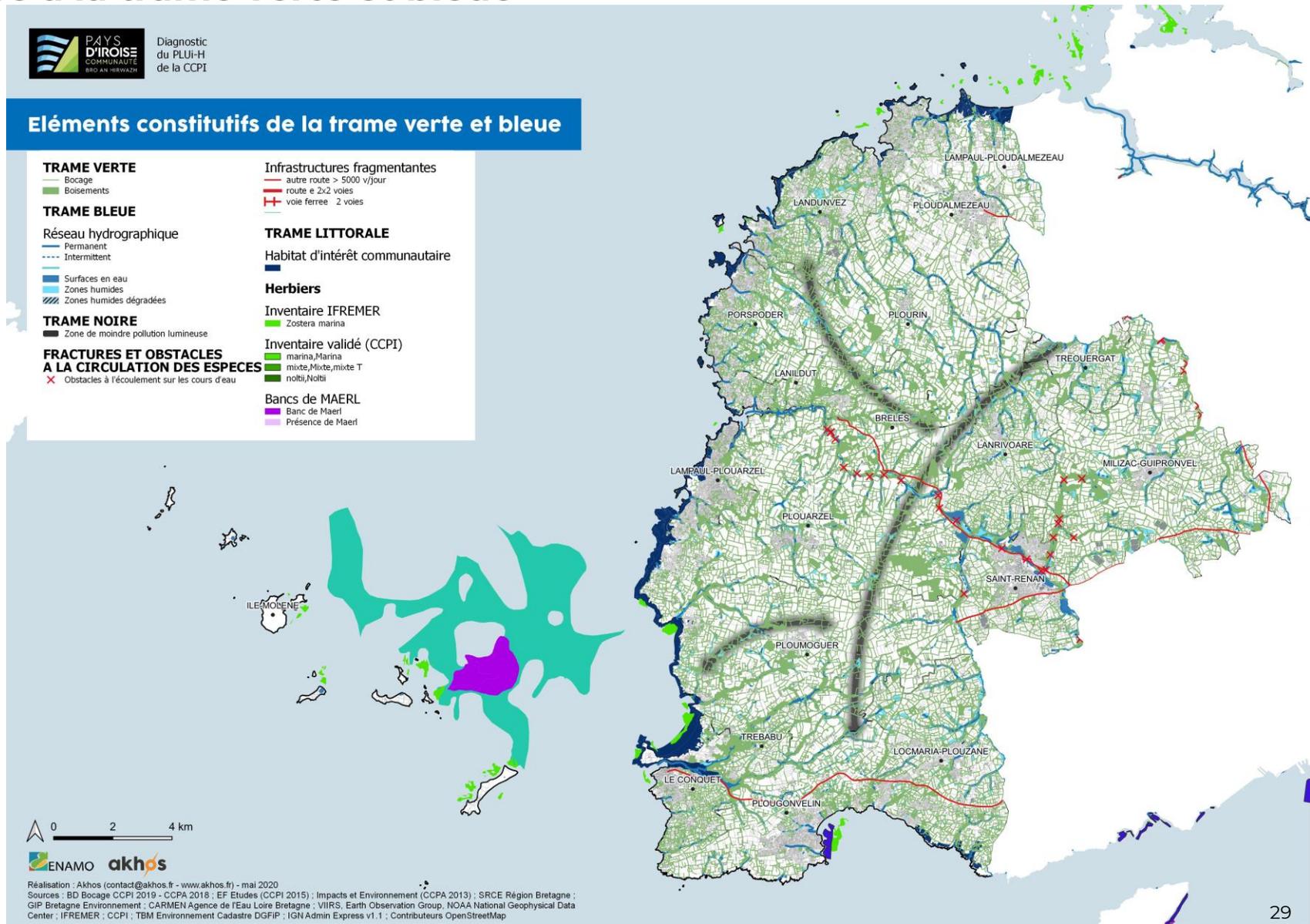
- Une vingtaine recensée
- Principalement des espèces végétales



Répartition du nombre total d'espèces par commune (INPN)

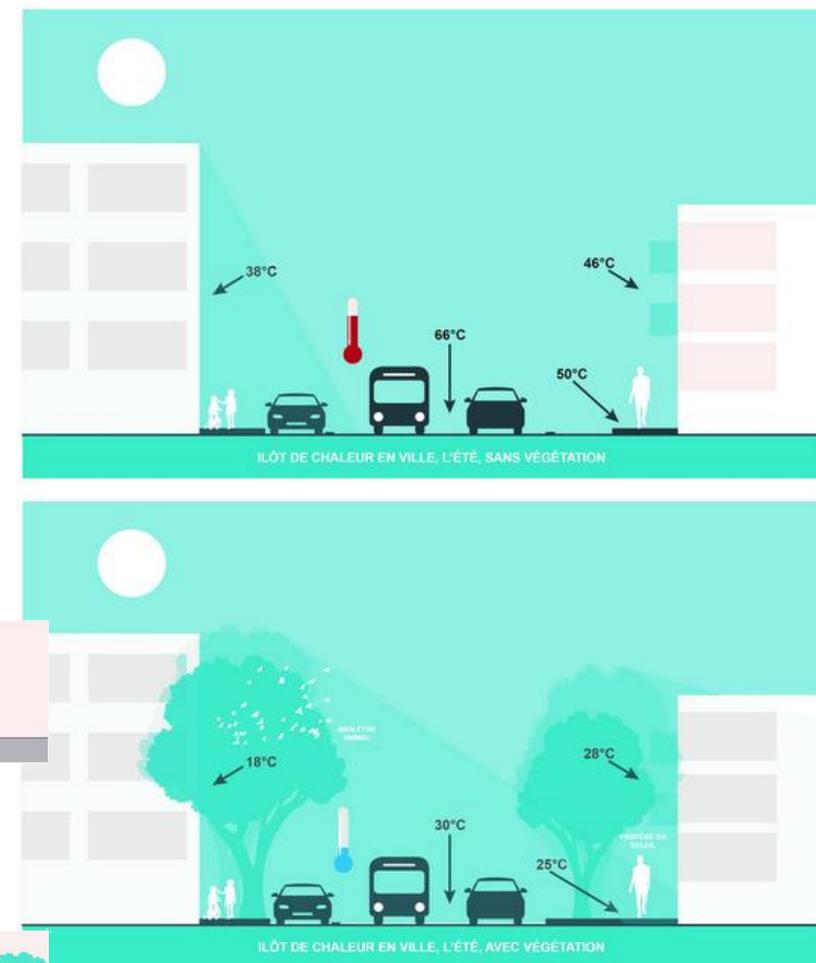
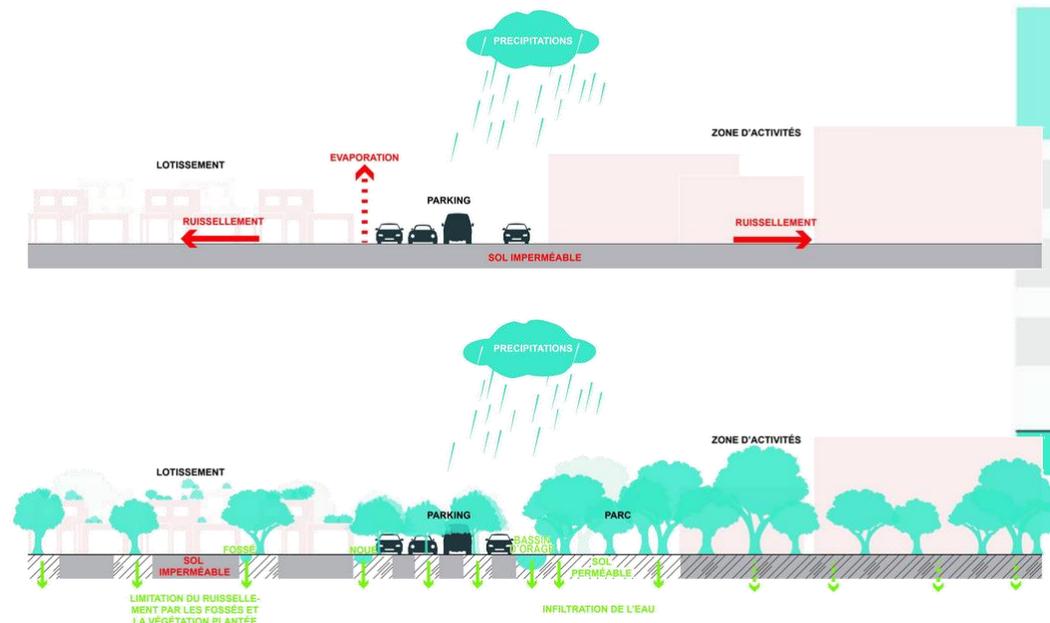
■ ... à mettre en valeur grâce à la trame verte et bleue

- Une trame verte et bleue identifiée à l'échelle régionale, déclinée dans le SCoT et affinée à l'échelle du PLUi
- Réseau hydrographique constituant la colonne vertébrale
- Principaux réservoirs de biodiversité
 - Archipel de Molène
 - Littoral non urbanisés
 - Vallée encaissée et boisée de l'Aber Ildut
 - Ria du Conquet
- Vaste ensemble bocager servant de connexion au niveau de l'arrière-pays
- Trame aquatique et humide (réseau de vallées) jouant un rôle de maintien des perméabilités entre le littoral et l'arrière-pays
- Fragmentations répertoriées



■ Nature en ville : services écosystémiques et aménités environnementales

- Espaces au sein des milieux urbains pouvant être utilisés par les espèces animales et végétales : cimetières, friches, toitures et façades des bâtiments, jardins, etc.
- Nature et arbres en ville assurant des aménités : réduction des îlots de chaleur urbain (et participation aux îlots de fraîcheur), amélioration de la qualité de l'air, gestion des eaux pluviales, etc.
- Pressions pesant sur cette nature en ville : pollution lumineuse, bruit, réfection de bâtiments, trafic automobile, non prise en compte du développement de l'arbre dans les aménagements, etc.



Services rendus par la végétation en ville
©Biotope



2. LES PAYSAGES

- Le « Plan de Paysage » : une étude paysagère concertée

- L'étude paysagère du Plan de Paysage :

- Diagnostic paysager
- Définition d'objectifs de qualité paysagère (OPQ)
- Programme d'actions

- 3 étapes pour son élaboration :

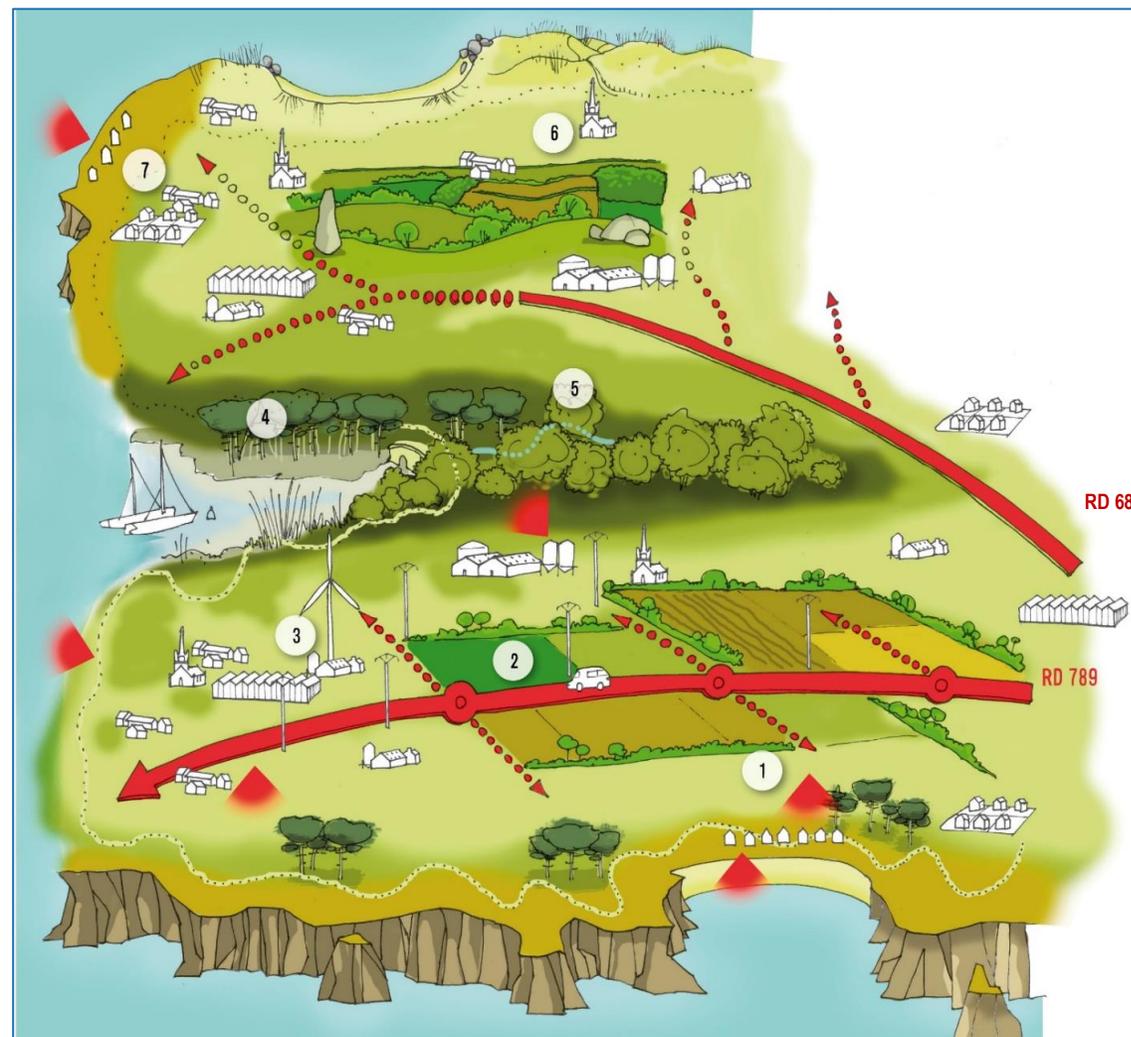
- Une lecture paysagère
- La compilation des études et ressources existantes
- La concertation

- Première approche : une lecture sensible du territoire

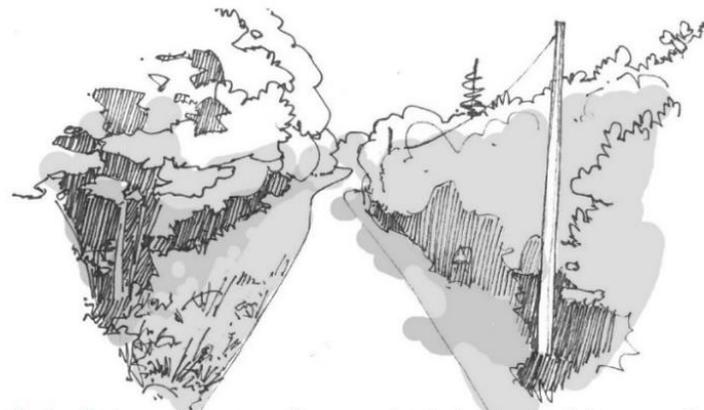
- Des perceptions liées :

- Au réseau routier : 1^{ère} vitrine du territoire
- Au itinéraires de loisirs : 35 circuits de 4 à 15 km

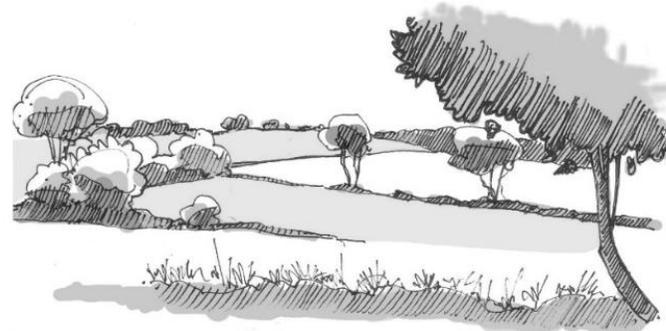
Carte sensible du Pays d'Iroise



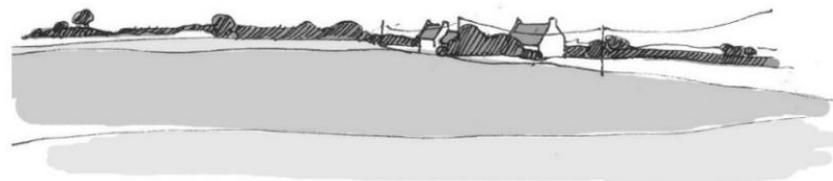
- 3 types de vue sur le paysage



Vue fermée : le regard rencontre rapidement un obstacle visuel la vue se limite à un premier plan proche.



Vue ouverte : le regard perçoit des éléments distants et une succession de plans qui finissent par bloquer la vue.



Vue panoramique : le regard porte très loin avec une succession de plans qui n'arrêtent pas la vue et un horizon lointain.



D38, "Vallée des seigneurs", Saint-Renan

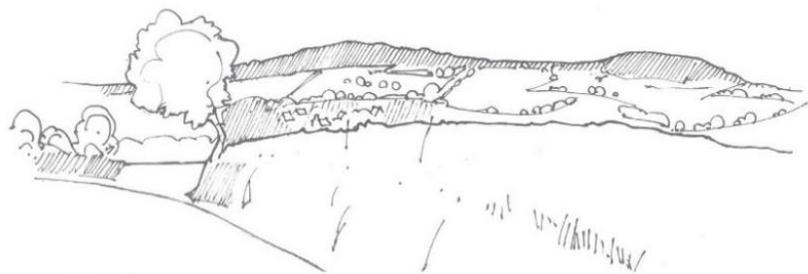


102, Milin an Aod, Lampaul-Plouarzel

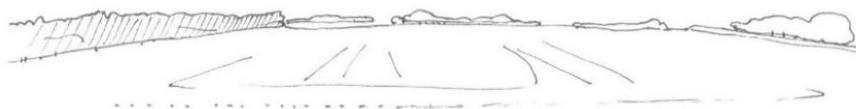


Près de Kéramézec, Ploumoguier

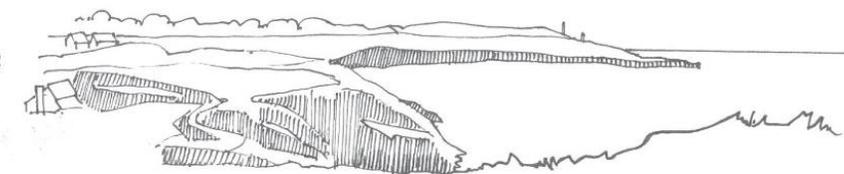
- Un paysage influencé par : la topographie



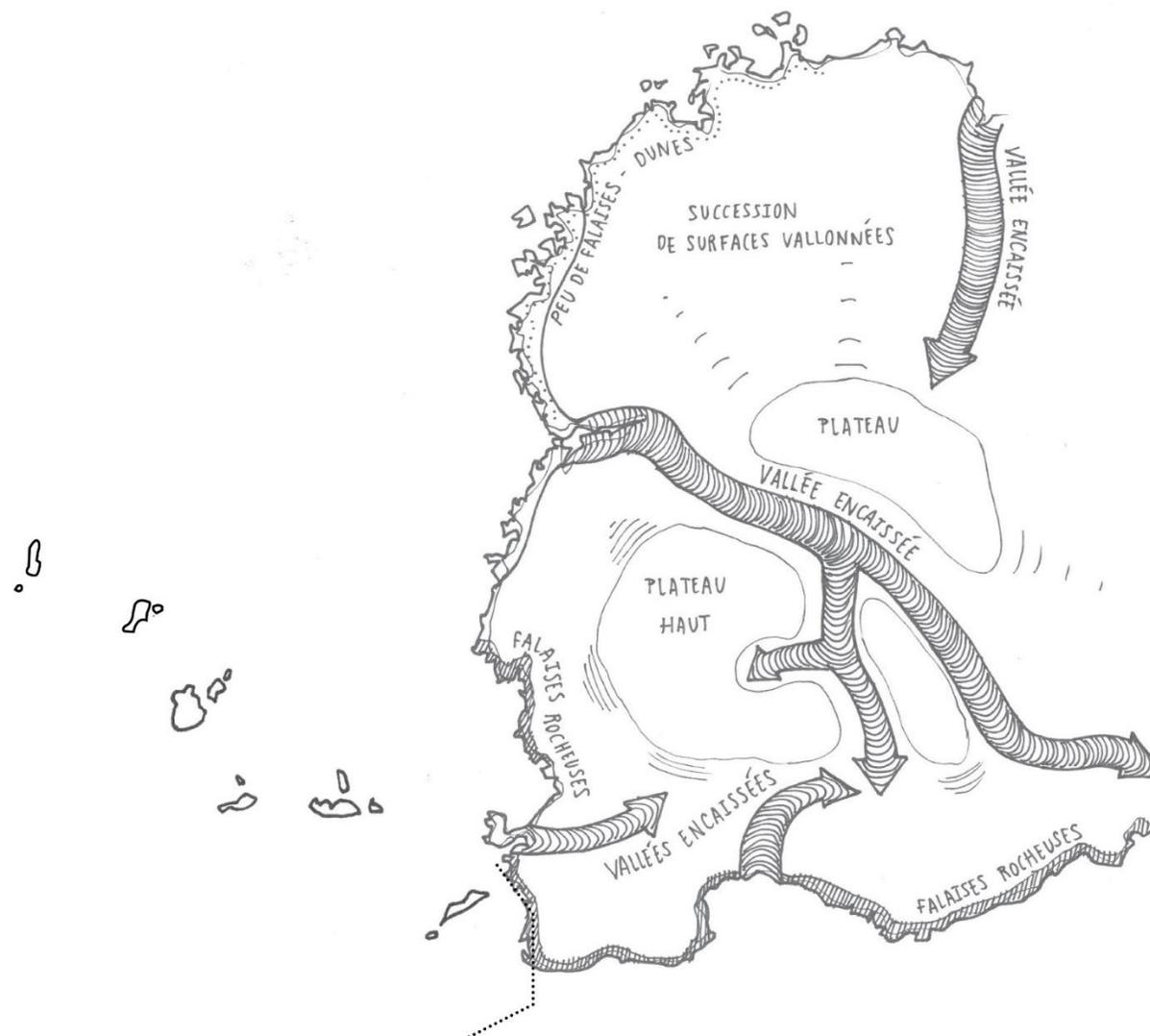
Paysage vallonné
Cruguel, Lanrivouaré



Paysage de plateau,
Kerouvel, Ploumoguer



Paysage de falaise
Route touristique, Le Conquet



■ Un paysage influencé par : l'hydrographie



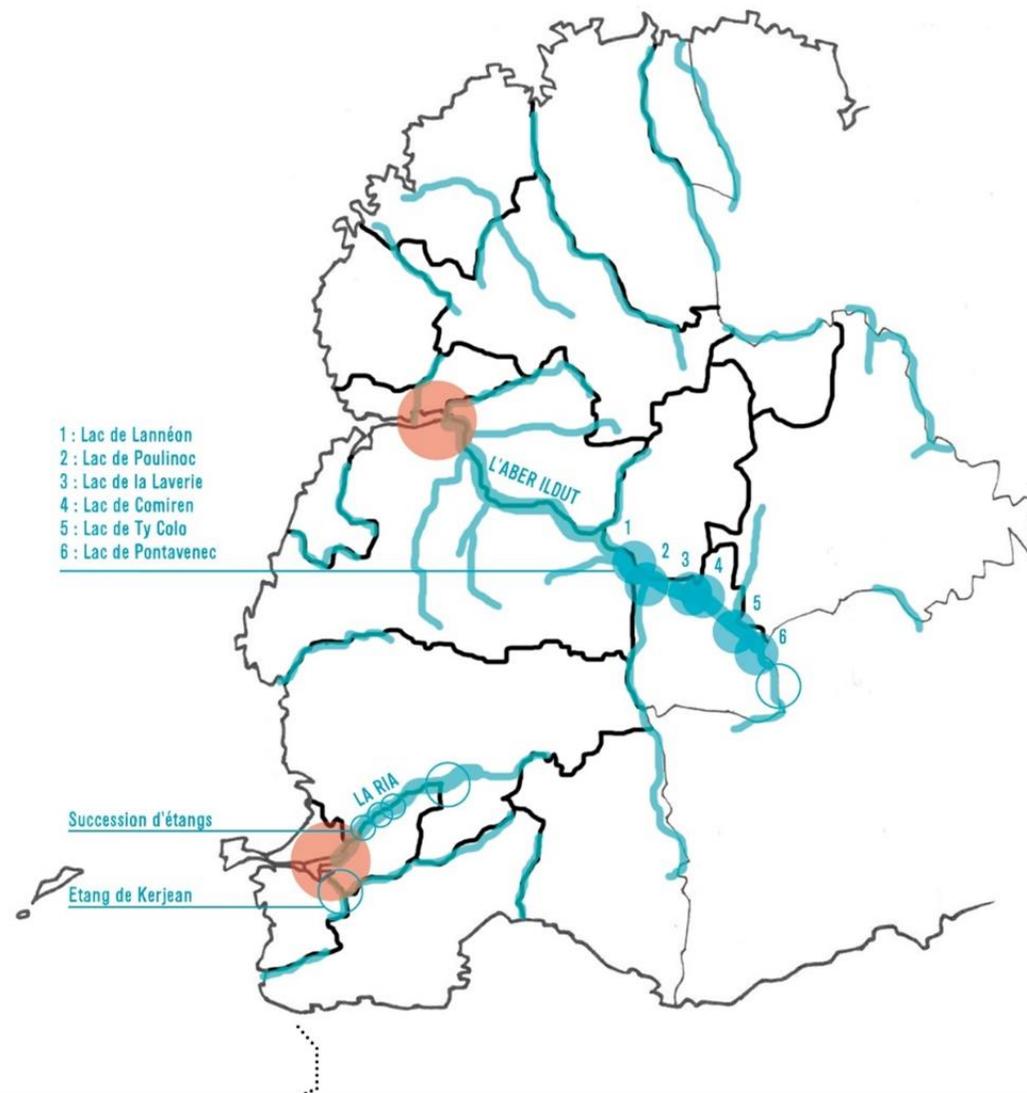
Embouchure de l'Aber Idut,
Plouarzel



Embouchure de la Ria,
Le Conquet



Lac Ty Colo, Saint Renan



■ Un paysage influencé par : l'occupation des sols



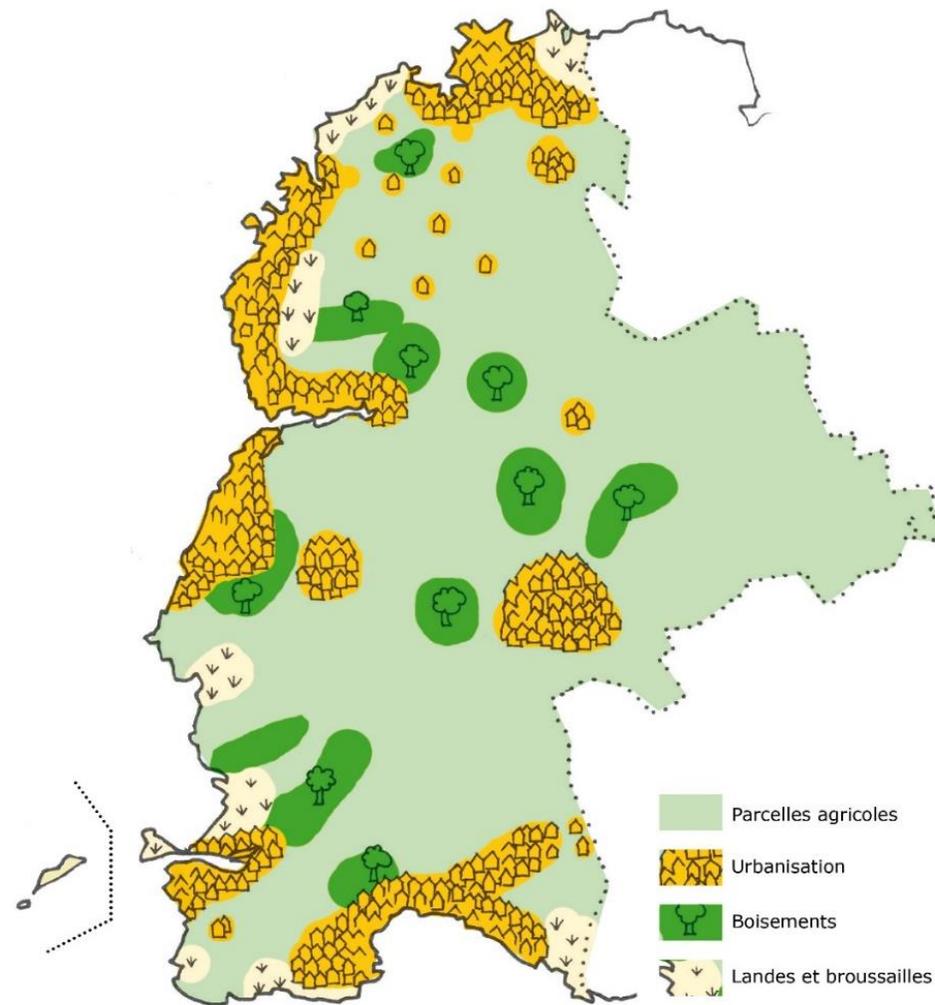
Tissu urbain, Saint Renan



Parcelles agricoles et boisement, Plouarzel



Paysage de landes, Ploudalmézeau



■ Un paysage influencé par : l'activité agricole



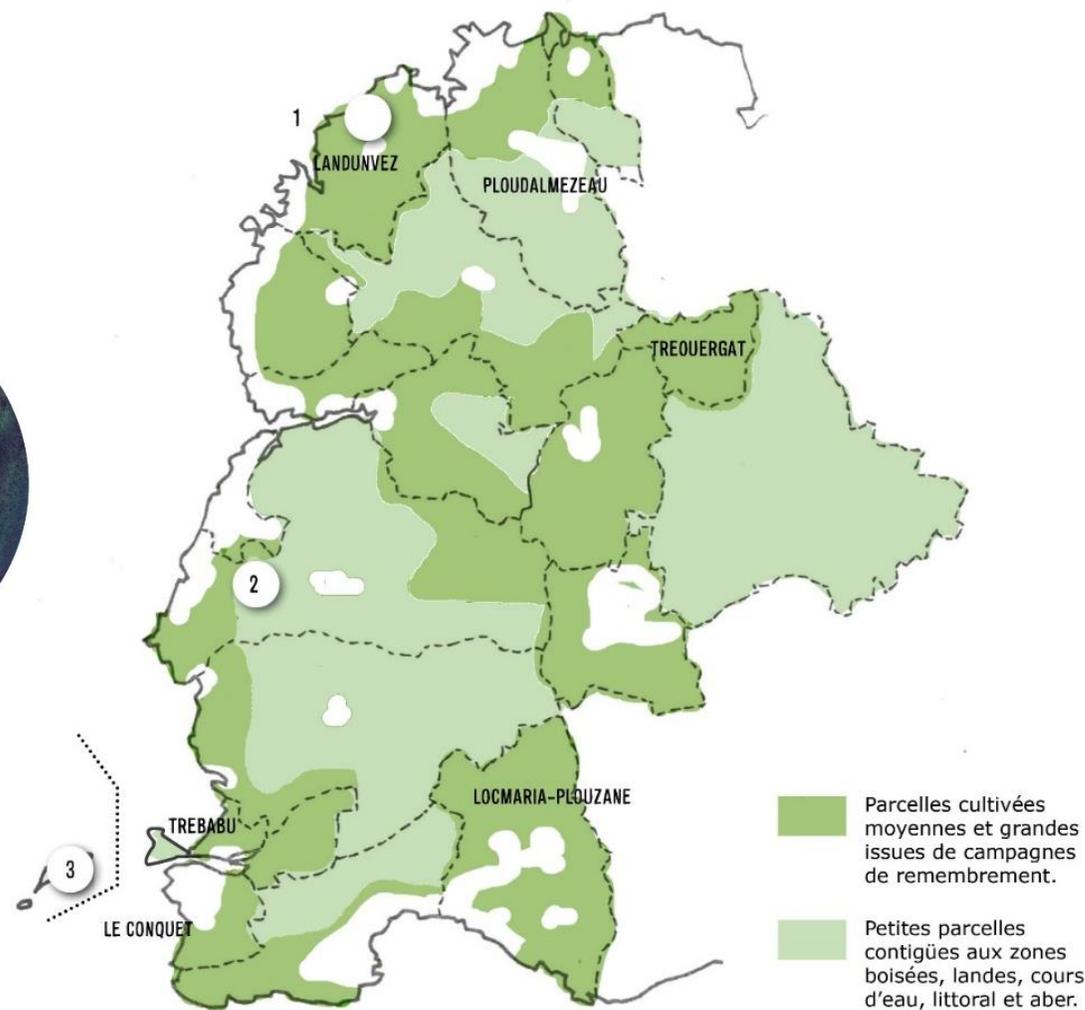
0 | 200 m



0 | 200 m



0 | 200 m



■ Un paysage influencé par : le maillage bocager



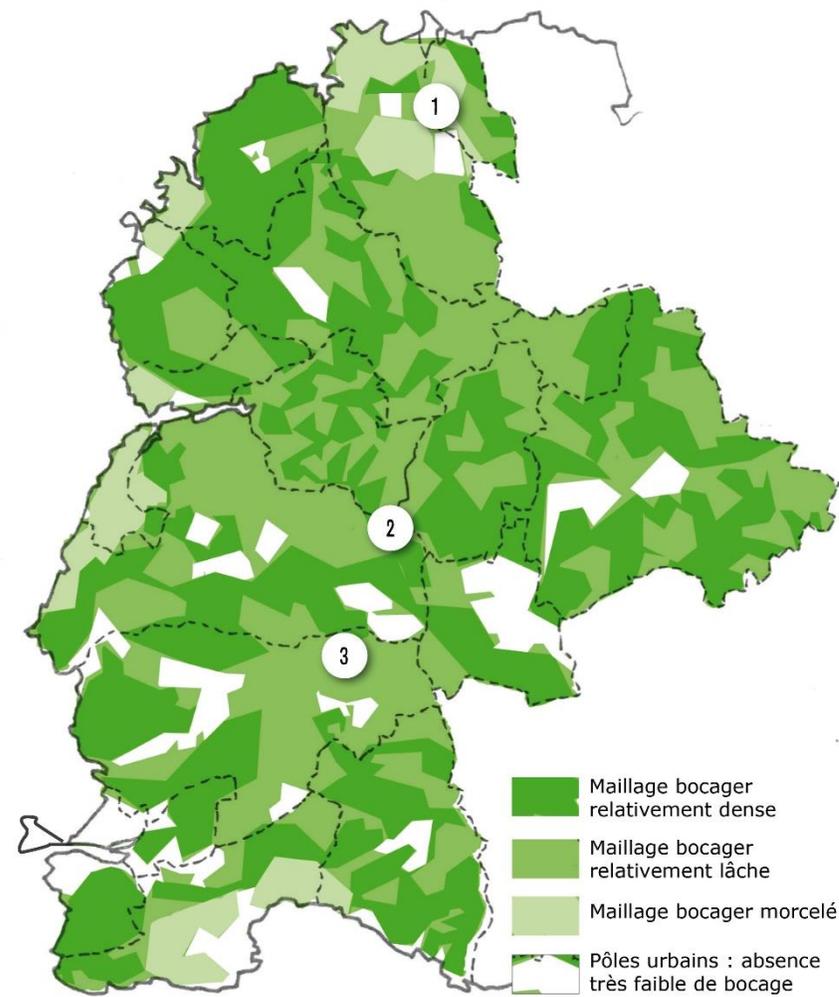
1
Bocage hétérogène et morcelé,
Ploudalmézeau



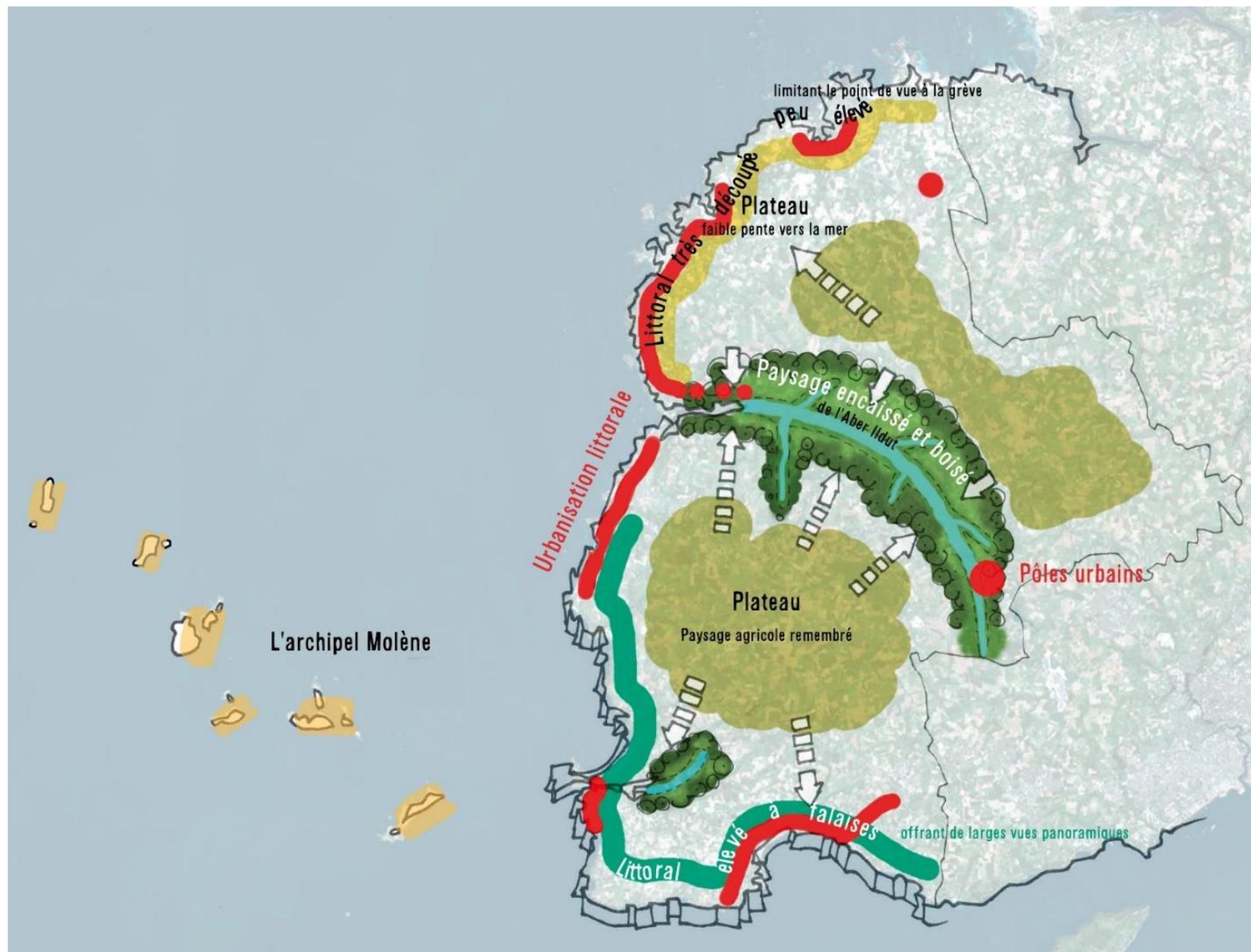
2
Bocage dense, Brélès



3
Bocage très lâche,
Ploumoguier



- Synthèse cartographique des paysages d'Iroise



- 7 unités paysagères

- 3 entités paysagères en relation physique directe avec le domaine maritime :

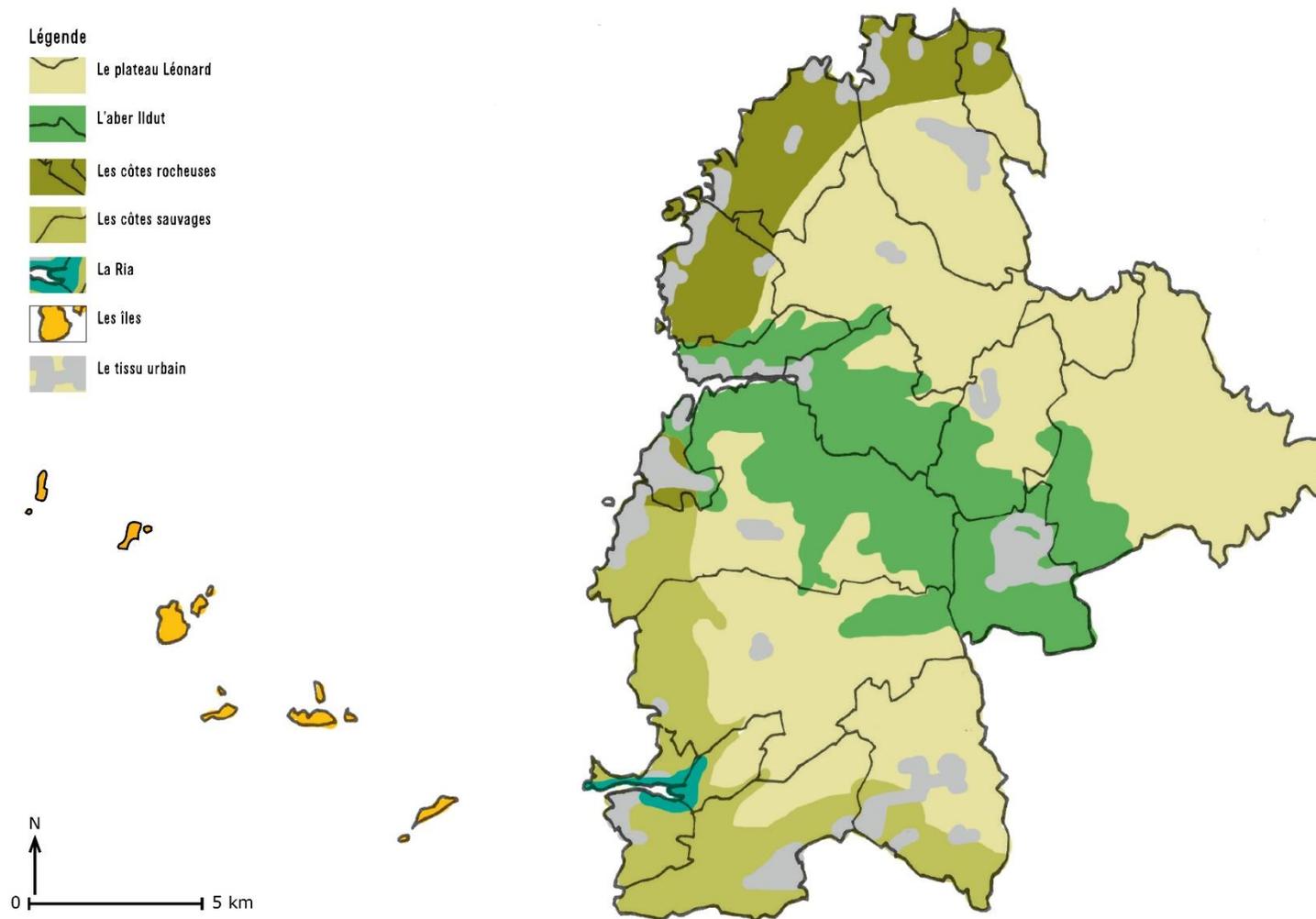
- les îles,
- les côtes sauvages,
- et les côtes rocheuses.

- La Ria

- L'aber Ildut

- Le plateau Léonard

- L'urbanisation littorale et rétro-littorale



- Le tissu bâti

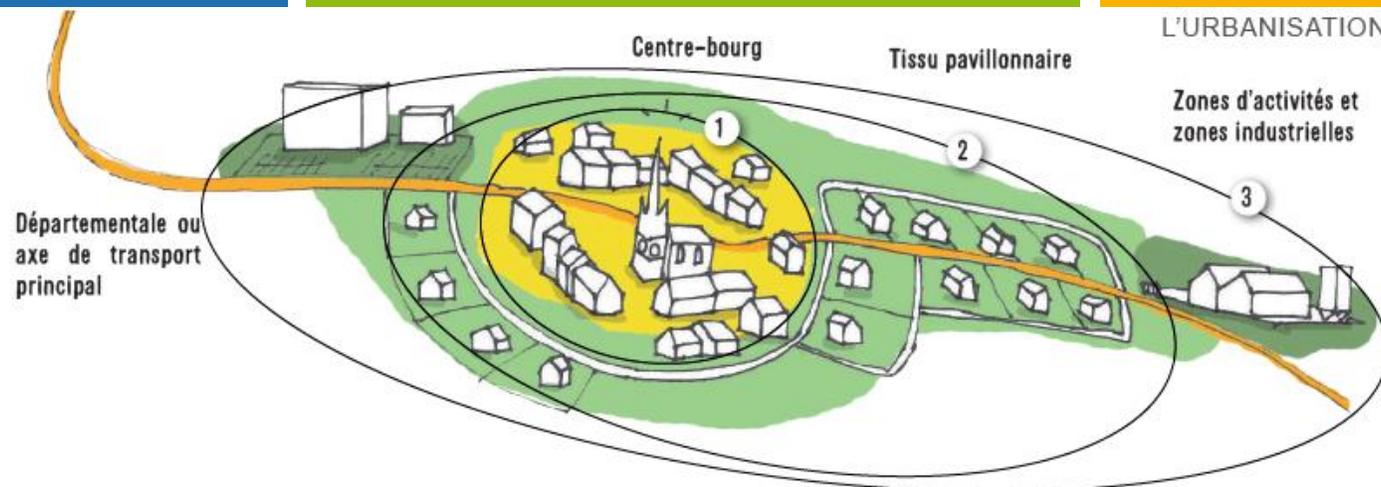


Schéma général de l'organisation du tissu bâti des principales tâches urbaines de l'urbanisation



Centre-bourg de Ploudalmézeau



Lotissement de Brélès



Zone d'activités de Saint-Renan

■ L'évolution des paysages : risques et fragilités

- L'évolution du bocage
- Les dispositifs énergétiques
- Les équipements et infrastructures
- Les activités agricoles
- Les zones d'activités
- Les entrées de ville
- La voirie / la desserte
- Les nouvelles formes urbaines
- Les franges d'urbanisation
- Les limites espace public / privé
- Les espaces verts et ceintures vertes
- La place de nature en ville



- Le patrimoine naturel, la biodiversité & les paysages



En groupes de 6 à 8 personnes

- **Temps 2 : Réflexion**

A partir de votre connaissance du territoire et des éléments présentés au temps 1, nous vous invitons à identifier les espaces naturels et les paysages caractérisant votre territoire.

La réflexion porte sur l'ensemble des milieux (littoraux, rétro littoraux, agricoles, naturels, forestiers...) et des paysages induits.



15 min de réflexion

+ 2 min de restitution



1 support à compléter

- **Question 2 :**

Selon vous, comment qualifier l'évolution des espaces naturels et des paysages depuis 10 à 15 ans ?

Quelles sont les pressions ou menaces constatées sur les milieux et les perspectives paysagères ?

Quels sont les moyens mis en œuvre actuellement pour assurer la qualité de l'environnement et du cadre de vie ?

■ Atelier 2 : Environnement, Paysages & Patrimoine

Question 2 . PATRIMOINE NATUREL / BIODIVERSITE / PAYSAGES

(A l'issue des ateliers, l'ensemble des contributions ont été consignées par thème)

Selon vous, comment qualifier l'évolution des espaces naturels et des paysages depuis 10 à 15 ans ?

Quelles sont les pressions ou menaces constatées sur les milieux et les perspectives paysagères ?

Quels sont les moyens mis en œuvre actuellement pour assurer la qualité de l'environnement et du cadre de vie ?

1. Des usages et des pratiques à l'origine de perturbations des espaces naturels

- . Espaces de plus en plus ouverts
- . Etalement urbain, surdensification du littoral
- . Gestion globale insuffisante (déviation de l'Illdut)
- . Disparité du bocage sur le territoire et des fauches encore trop importantes

2. ... Mais une prise de conscience déjà engagée et à poursuivre via notamment la Trame Verte et Bleue

- . Maintenir la protection des espaces qualitatifs
- . Programme Breizh Bocage (plantation de haies / création de talus), élagage / fauchage et entretiens plus raisonnés à développer
- . Préservation et balisage des milieux naturels
- . Réappropriation et retour de la faune et la flore
- . Préservation des cours d'eau (entretien ?)
- . Intégration du végétal dans les projets, développement des espaces verts dans les zones denses
- . Amélioration de la lutte contre les espèces (faune et flore) invasives
- . Œuvrer à la bienveillance et la pédagogie
- . Encourager le reboisement, développer l'agroforesterie

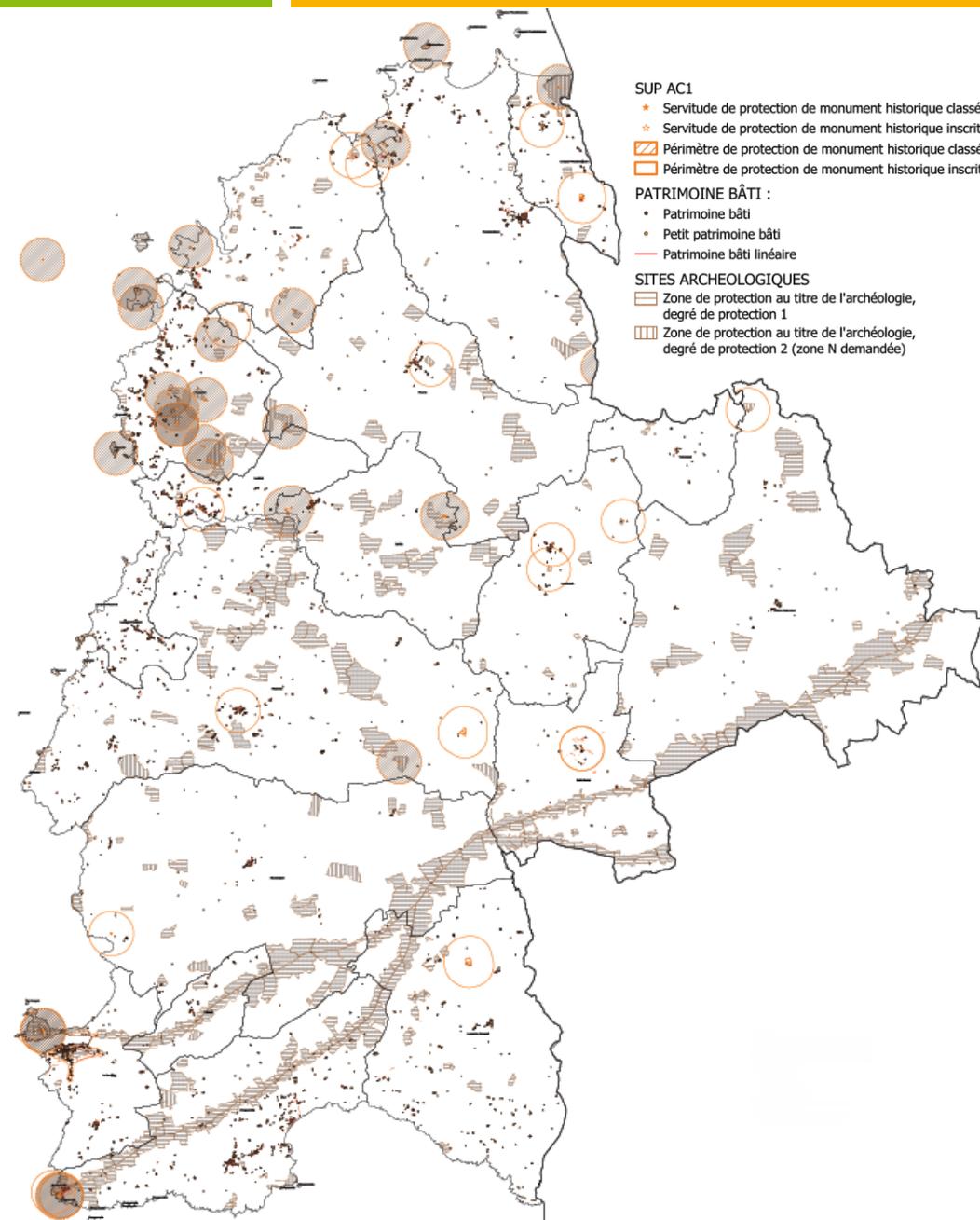
3. Et une évolution des paysages à maîtriser

- . Paysages urbains et péri-urbains :
 - Les extensions d'urbanisation sont de plus en plus visibles et prégnantes dans le paysage
 - Importance du végétal pour intégrer les projets de lotissements (tant d'habitat que d'activités)
 - Evolution du paysage 'de proximité' sous l'effet de la densification : Nécessité de développer les espaces verts / de nature en ville (contribuant à la biodiversité)
- . Paysages agricoles :
 - S'ouvrent de plus en plus : disparition du bocage par endroit, développement des cultures de maïs
 - Problème des bâtiments agricoles désaffectés et des friches agricoles : Quelles solutions pour valoriser/désamianter ces bâtis ?
- . Paysages naturels :
 - Prise de conscience de l'importance de préserver les éléments de trame verte et bleue (TVB)
 - Poursuivre / inciter davantage la replantation de haies bocagères



III. LE PATRIMOINE

- Le patrimoine classé ou inscrit
- **35** monuments historiques **classés**
- **20** monuments historiques **inscrits**
- Objets de Servitudes d'Utilité Publique (périmètre de 500 m ou PDA)



■ Le patrimoine classé ou inscrit

MONUMENT	COMMUNE	Statut	
1	Château de Kergroadès	Breles	C
2	Manoir de Bel-Air	Breles	C
3	Allée couverte de Pont-ar-Bleiz	Lampaul-Ploudalmézeau	C
4	Eglise Saint Pol-Aurélien	Lampaul-Ploudalmézeau	I
5	Manoir de Roscervo	Lampaul-Ploudalmézeau	I
6	Château de Trémazan (restes)	Landunvez	I
7	Dolmen d'Argenton	Landunvez	C
8	Maison des Chanoines	Landunvez	I
7	Menhir d'Argenton	Landunvez	C
7	Menhir de Saint-Gonveld (Chapelle)	Landunvez	C
9	Maison située au Rumorvan	Lanildut	I
10	Calvaire situé dans le cimetière	Lanrivoaré	I
12	Tumulus	Lanrivoaré	I
12	Tumulus	Lanrivoaré	I
12	Cromlech de Kermorvan et dolmen	Le Conquet	C
13	Église Sainte-Croix	Le Conquet	I
14	Manoir de Kerscao	Locmaria-Plouzané	I
	Tumulus	Milizac-Guipronvel	I
15	Chapelle-ossuaire située près de l'église	Plouarzel	I
16	Château de Kervéatoux	Plouarzel	I
17	Menhir de Kerveatoux/Kerloas	Plouarzel	C
	Galerie dolménique	Ploudalmézeau	C
18	Tumulus à dolmen dans l'île de Carn	Ploudalmézeau	C
19	Abbaye Saint-Mathieu (ruines)	Plougonvelin	C
	Phare de Saint-Mathieu	Plougonvelin	C
20	Maison Quéré	Ploumoguier	I
21	Manoir de Kerenneur	Plourin	I
22	Menhir de Kergadiou	Plourin	C
23	Tumulus	Plourin	I
24	Alignement de Traonigou	Porspoder	C
25	Alignement formé par les quatre menhirs de Saint-Denec	Porspoder	C
	Cromlech Pors-an-Toullou et Ar-Verret	Porspoder	C
	Dolmen dit Mezou Poulyot	Porspoder	C
	Dolmen et menhir de Kerivoret	Porspoder	C
	Dolmen sans table de Beg-ar-Vir	Porspoder	C
26	Grand menhir de l'île	Porspoder	C
	Menhir	Porspoder	C
	Menhir de Calès	Porspoder	C
	Menhir de Kérouézel	Porspoder	C
27	Menhirs de Mesdoun (deux)	Porspoder	C
28	Maison Cardinal	Saint-Renan	I
	Maison Gérard	Saint-Renan	I



Maison des Chanoines



Château de Trémazan



Eglise Sainte-Croix



Maison Quéré

- Le patrimoine commun et le petit patrimoine

- 2 991 éléments de patrimoine bâti dit « commun » :

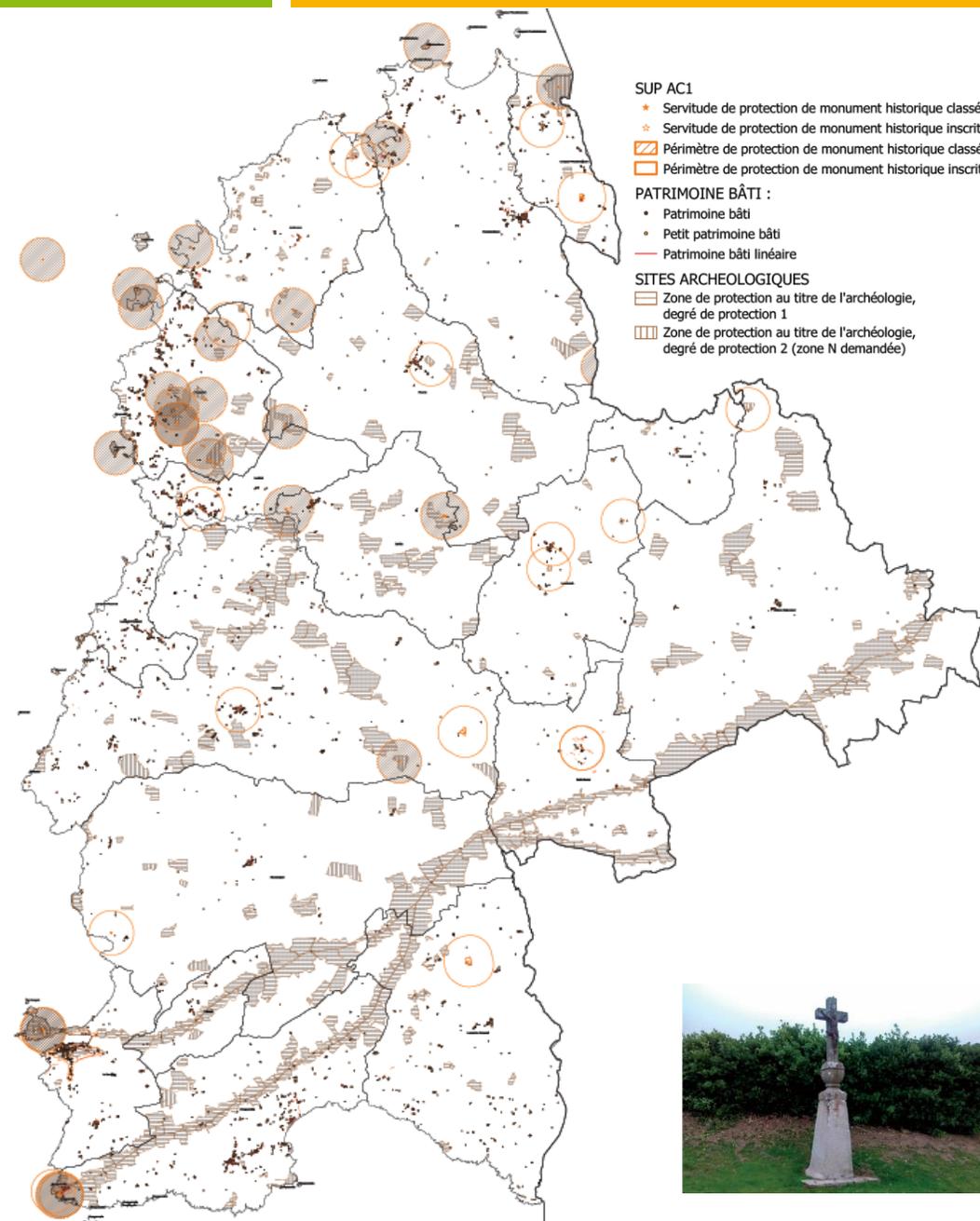
- Civil, religieux, militaire, maritime...
- Châteaux, manoirs, demeures bourgeoises, maisons de bourgs emblématiques, corps de fermes, moulins...

- 1 054 éléments de petit patrimoine bâti :

- Lavoirs, fours, puits, croix de chemins, calvaires...

- 508 éléments de patrimoine linéaire qui représentent 24 km de linéaire

- Murs anciens...



■ Un degré de reconnaissance différencié

	MONUMENTS	Nombre de fois cités	
CLASSÉS (C)	Château de Kergroadez	10	
	Menhir de Kerloas	10	
	Phare de Saint-Mathieu	10	
	Abbaye Saint-Mathieu	6	
	Tumulus à dolmen, île de Carn	3	
	Menhir de Kergadiou	2	
	Alignement de Troanigou	2	
	Dolmen dit Mezou Poulyot	1	
	Grand menhir de l'île de Melon	1	
	Menhir de Saint-Ourzal	1	
	Menhir de Kérouézél	1	
	INSCRITS (I)	Château de Trémazan	4
		Eglise St-Pol-Aurélien	1
Manoir de Roscervo		1	
Eglise Sainte-Croix		1	
Manoir de Kerscao		1	
Chapelle-ossuaire près de l'église de Plouarzel		1	

	Nb total cités	Nb total de monuments
C	11	24
I	6	18

Tableau résumant l'ensemble des monuments classés et inscrits cités dans les guides et prospectus touristiques



Chateau de Kergroadez



Menhir de Kerloas

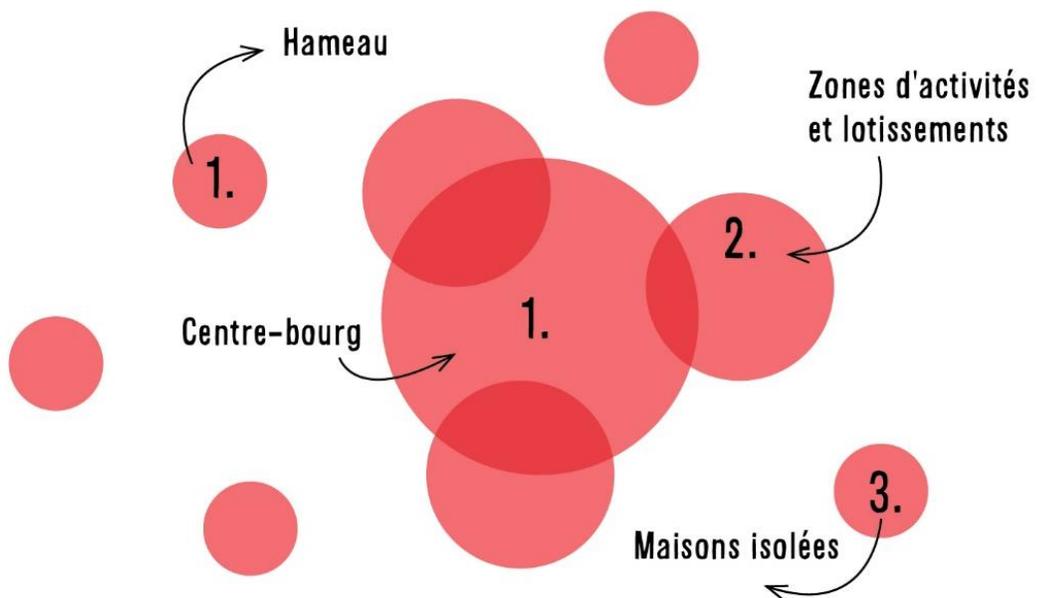


Phare de Saint-Mathieu

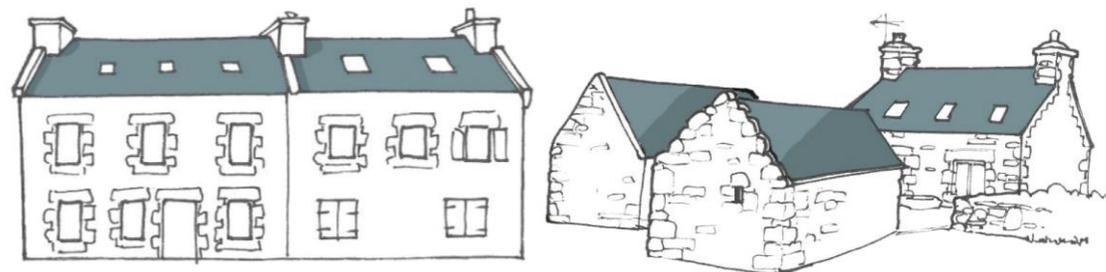


- Un patrimoine historique et architectural « commun » qui évolue aussi

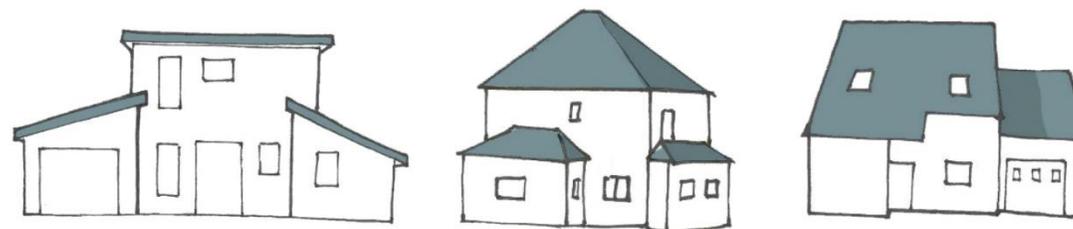
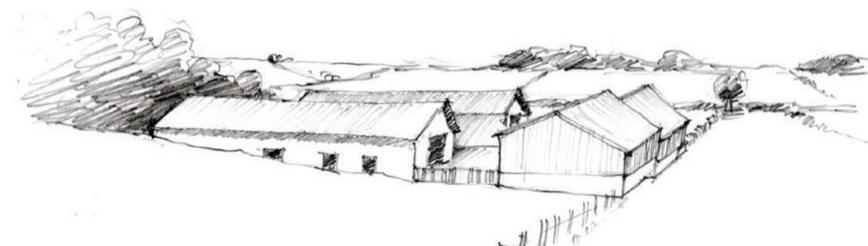
- Schéma de principe de la hiérarchie des éléments structurants du tissu bâti



- Les villes et les hameaux d'hier...

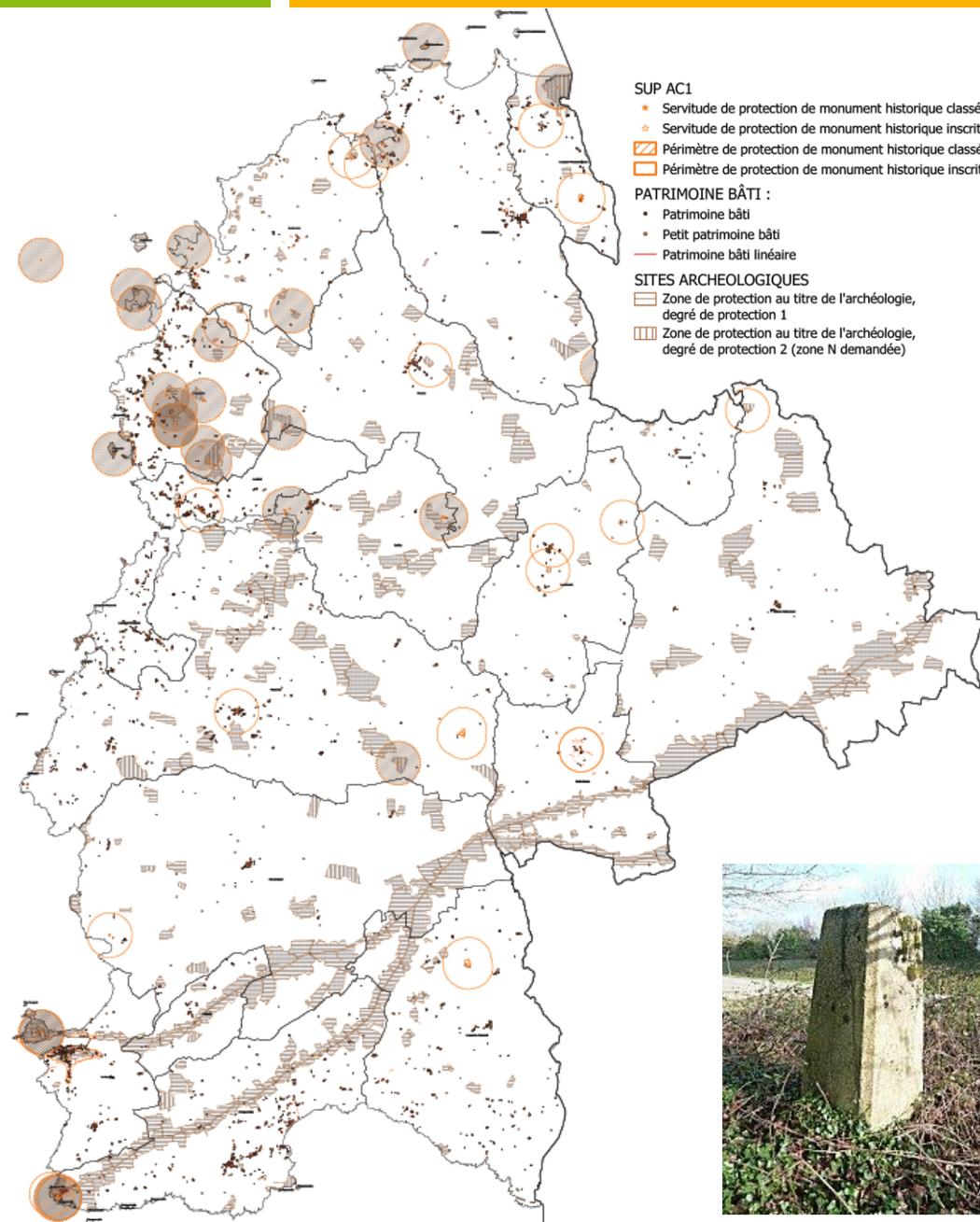


- Et d'aujourd'hui...



■ L'archéologie

- 260 sites archéologiques recensés dont :
 - 199 avec un degré de protection 1 (2 898 ha)
 - 61 avec un degré de protection 2 (zone N) (372 ha)



■ Le patrimoine

■ Temps 2 : Réflexion

A partir de votre connaissance du territoire et des éléments présentés au temps 1, nous vous invitons à identifier les sites, monuments et éléments du patrimoine identitaire

La réflexion porte sur l'ensemble des éléments patrimoniaux (sites, édifices, patrimoine rural, petit patrimoine...).



En groupes de 6 à 8 personnes



15 min de réflexion

+ 2 min de restitution



1 support à compléter

■ Question 3 :

Selon vous, comment qualifier le patrimoine communautaire et son évolution depuis 10 à 15 ans ?

Quels sont les atouts du territoire ?
Ce qu'il faudrait valoriser ?

Quelles sont les fragilités du territoire ?
Ce qui est menacé ?

Quels sont les moyens mis en œuvre actuellement pour préserver le patrimoine ?

■ Atelier 2 : Environnement, Paysages & Patrimoine

Question 3 . PATRIMOINE

(A l'issue des ateliers, l'ensemble des contributions ont été consignées par thème)

Selon vous, comment qualifier le patrimoine communautaire et son évolution depuis 10 à 15 ans ?
Quels sont les atouts du territoire ? Ce qu'il faudrait valoriser ?

Quelles sont les fragilités du territoire ? Ce qui est menacé ?
Quels sont les moyens mis en œuvre actuellement pour préserver le patrimoine ?

I. Une identité et une qualité patrimoniale déjà reconnues

- . La CCPI a un patrimoine très riche, ce qui est une 'valeur ajoutée' et contribue à la qualité du cadre de vie
- . Les élus de la CCPI ont déjà bien pris conscience de l'importance de valoriser le patrimoine, qui est un enjeu d'attractivité du territoire
- . De nombreux éléments sont déjà protégés

2. Poursuivre la mise en valeur des éléments de patrimoine

- . Développer la connaissance auprès de la population (locale, touristes) en développant des circuits de découverte du patrimoine
- . Développer les partenariats publics-privés pour mettre en valeur / restaurer le patrimoine
- . Poursuivre les partenariats avec les associations locales
- . Valoriser le patrimoine maritime : Développer la démarche PIP (Port d'Intérêt Patrimonial)
- . Trouver des moyens pour financer la mise en valeur du patrimoine public/privé

I. Une protection du patrimoine à renforcer

- . Identifier davantage le patrimoine non déjà protégé, afin de mettre en place des mesures de protection adaptées (pour par exemple obtenir des labels...)
- . Veiller à ce que le développement de l'urbanisation ne nuise pas à l'authenticité du territoire (favoriser les rénovations plutôt que les démolitions-reconstructions quand cela est possible), tout en admettant que la perception évolue dans le temps (ce qui est considéré comme 'laid' aujourd'hui sera peut-être considéré comme 'beau' demain...)
- . Le risque de submersion marine est une menace pour le patrimoine littoral

2. Une volonté de protection du patrimoine déjà mise en œuvre sur le territoire de la CCPI

- . Dans les documents d'urbanisme communaux récents : Les PLU ont déjà permis d'identifier le patrimoine, et contiennent des dispositions pour le préserver
- . Volonté communautaire forte de préserver/valoriser le petit patrimoine



IV. SYNTHÈSE DES ÉCHANGES ET PREMIERS ENJEUX

- Synthèse



Ensemble

- **Temps 3 :**

Les enjeux pour demain



15 min de réflexion



1 support à compléter

- **Question 4 :**

Selon vous, quels sont les constats en termes d'environnement, de paysages et de patrimoine les plus importants et auxquels le PLUi-H devrait prioritairement répondre ?

- Temps d'échange



■ Ressources, risques et nuisances

A l'issue des ateliers, l'ensemble des contributions ont été consignées par thème

Selon vous, quels sont les constats en termes d'environnement les plus importants et auxquels le PLUi-H devrait prioritairement répondre ?

1. Préserver voire améliorer la qualité de l'eau (5 occurrences)

- . Poursuivre les contrôles des dispositifs d'assainissement autonome et s'assurer de leur mise en conformité
- . Limiter les eaux de ruissellement par l'aménagement de talus et de haies (Breizh Bocage)
- . Etudier les causes conduisant à la dégradation de la qualité des eaux de baignade

2. Protéger et sécuriser l'approvisionnement en eau potable sur le territoire (4 occurrences)

- . Sécuriser l'approvisionnement en eau potable, notamment les interconnexions entre territoires voisins
- . Poursuivre voire étendre la mise en place des périmètres de protection pour l'approvisionnement en eau potable

3. Poursuivre la sensibilisation concernant la gestion des déchets à la source (3 occurrences)

- . Inciter à la réduction des déchets
- . Problématique des déchets verts

4. Poursuivre et faciliter le développement des énergies renouvelables (3 occurrences)

- . Développement de l'éolien
- . Développement sur solaire photovoltaïque : stratégie à mettre en place auprès des particulier ?

5. Favoriser la diminution des consommations énergétiques (3 occurrences)

- . Limiter la pollution lumineuse avec un éclairage raisonné des espaces publics selon leur usage
- . Favoriser les déplacements économes en énergie (réduction des besoins en déplacement)

6. Prendre en compte les effets du changement climatique, notamment face aux risques naturels (1 occurrence)

- . Prise en compte des risques littoraux (érosion littorale, submersion marine) afin de limiter la vulnérabilité du territoire

■ Patrimoine naturel et biodiversité

A l'issue des ateliers, l'ensemble des contributions ont été consignées par thème

Selon vous, quels sont les constats en termes d'environnement les plus importants et auxquels le PLUi-H devrait prioritairement répondre ?

1. Favoriser la nature en ville (6 occurrences)

- . Réflexion sur la mise en place d'espaces verts (points de biodiversité) au sein des secteurs urbanisés plus denses
- . Intégration du végétal dans les projets (bienveillance et pédagogie)

2. Préserver voire créer du bocage et des boisements (6 occurrences)

- . Poursuite du programme Breizh Bocage sur tout le territoire (disparité actuellement sur les communes) avec la création de haies et de talus
- . Mise en place d'une politique de reboisement du territoire ? Projet d'agroforesterie ?
- . Gestion raisonnée des bords de route

3. Éviter l'étalement urbain et l'artificialisation des sols (3 occurrences)

- . Lutte contre l'étalement urbain
- . Pression urbaine génératrice de l'artificialisation des sols notamment sur les franges urbaines

4. Préserver les milieux humides : cours d'eau et zones humides (2 occurrences)

- . Quid de l'entretien des cours d'eau ?

5. Identifier les fonctionnalités de la Trame Verte et Bleue du territoire (2 occurrences)

- . Pour une meilleure visibilité et gestion globale sur le territoire

6. Améliorer la lutte contre les espèces invasives pour une réappropriation des milieux par la faune et la flore (2 occurrences)

■ Paysage & patrimoine

A l'issue des ateliers, l'ensemble des contributions ont été consignées par thème

Selon vous, quels sont les constats en termes de paysage et de patrimoine les plus importants et auxquels le PLUi-H devrait prioritairement répondre ?

1. Préserver la forte identité paysagère et patrimoniale du territoire, tout en densifiant l'urbanisation (6 occurrences)

- . Pérenniser et renforcer les mesures de protection des éléments de patrimoine déjà mises en place dans les PLU communaux
- . Porter des projets qui restent à la fois accessibles et qualitatifs pour les nouveaux habitants

2. Intégrer le végétal dans les projets (6 occurrences)

- . Face à la densification urbaine : Nécessité de développer les espaces verts / de nature en ville (contribuant à la biodiversité)



III. LES PROCHAINES ÉTAPES

ECHANGES & PARTAGE



- La consolidation du diagnostic

- **3 ateliers de travail thématiques :**

- **Population, Habitat et Formes Urbaines**

- Le 02 décembre 2021 de 10h à 12h
- Salle Ar Stivell – Place ar Stivell – 29290 MILIZAC-GUIPRONVEL

- **Environnement, Paysage & Patrimoine**

- Le 07 décembre 2021 de 10h à 12h
- Salle Henri Quéffelec – 16 place de l'église – 29840 LANILDUT

- **Economie, Agriculture, Mobilités & Equipements**

- Le 16 décembre 2021 de 10h à 12h
- Salle Océane – 29810 PLOUMOGUER

- 1 Comité de pilotage

- 1 réunion de présentation aux PPA





MERCI DE VOTRE ATTENTION

